

LA SALETTE : VÉRITÉS ET MENSONGES, CONSÉQUENCES CONTEMPORAINES

(conférence)

Les cieux parlent suffisamment pour que les croyants comprennent et insuffisamment pour que les incroyants ne comprennent pas. Pascal

Pour réaliser mon modeste travail, je me suis inspiré des écrits suivants :

- « La vraie Mélanie de la Salette » par Hyacinthe Guilhot
- « L'Église est éclipsée » par Louis-Hubert Remy : http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR-Eglise_EST_eclipsee.pdf
- « La bataille préliminaire » par Jean Vaquié : http://www.a-c-r-f.com/documents/VAQUIE-Bataille_preliminaire.pdf
- « L'interprétation de l'Apocalypse » du Père de Clorivière.
- « Méditations pour les prêtres » du R.P. Mach : http://www.a-c-r-f.com/documents/R_P_MACH_Le-tresor-du-pretre.pdf
- « Méditations pour les prêtres » de l'abbé Chevassu
- « Réfutation de la condamnation par l'abbé Ricossa du Secret de La Salette » de Maurice Canioni : http://www.a-c-r-f.com/documents/Canioni-Maurice_La-Salette.pdf
- Divers textes publiés notamment par les rédacteurs des sites Internet *Virgo Maria* et *Rore Sanctifica*.

Je tiens à remercier tous ces auteurs pour leurs travaux si considérables. Qu'ils veuillent bien me pardonner si je diminue en quoi que ce soit la portée de leur écrits.

Dans cet exposé, nous commencerons par faire un historique de l'apparition, en mettant l'accent sur l'histoire extraordinaire de Mélanie Calvat, la voyante de La Salette, et sur la réaction des ecclésiastiques par rapport au Secret confié à Mélanie. Puis dans une deuxième partie, nous étudierons les enseignements que la Sainte Vierge a voulu nous donner lors de cette apparition.



1. Historique de l'apparition.

Le 19 septembre 1846, la Très Sainte Vierge Marie apparaît à Mélanie Calvat et à Maximin Giraud, petits bergers de respectivement 15 et 10 ans, à la Salette au-dessus du village de Corps, dans le département de l'Isère. Elle leur confie à tous les deux, un message à faire connaître immédiatement à tout son peuple, et à chacun d'eux un message secret, qu'ils pourront publier plus tard. Mélanie pourra publier le sien à partir de 1858.



1.1. Mélanie Calvat



Mélanie Calvat est née dans une famille pauvre le 7 novembre 1831. Nous connaissons, sur son enfance, ce qu'elle écrit elle-même en 1900 dans « la Vie de Mélanie, Bergère de la Salette (son enfance) ». On est étonné par :

- Le caractère extraordinaire des faits relatés dans cette autobiographie, soit qu'ils relèvent de causes purement humaines, soit qu'ils appellent une explication surnaturelle.
- Le nombre et la dureté des épreuves subies par Mélanie,
- L'élévation des sentiments qu'elle exprime et l'héroïcité des vertus qu'elle reconnaît implicitement avoir pratiqué.

Pour ces raisons, cette autobiographie eut des détracteurs, tout comme le Secret confié à Mélanie par la Très Sainte Vierge le 19 septembre 1846, mais, si l'on admet que Mélanie a eu le privilège de voir la Sainte Vierge à la Salette, qu'est-ce qui empêche qu'elle ait pu, comme elle l'affirme, être favorisée d'autres apparitions avant cette date ? Nier cela n'a pas de sens.

Il est de plus impossible que la Sagesse infinie de Dieu ait voulu confier un message de la plus haute importance et d'une portée universelle à une enfant destinée à perdre la raison et à s'égarer dans des récits imaginaires bien propres à discréditer ce message même et à en compromettre l'efficacité. Si le Bon Dieu se plaît souvent à choisir les instruments les plus humbles et humainement les moins qualifiés (en apparence), jamais la folie n'a été admise parmi les attributs de ces instruments. Non. Mélanie n'a jamais présenté le moindre déséquilibre intellectuel.

Ce qui apparaît alors, c'est que, tout comme Sainte Jeanne d'Arc fut préparée par « ses voix » à la grande mission à laquelle Notre-Seigneur Jésus-Christ la destinait, de même le Ciel a préparé Mélanie, depuis sa plus tendre enfance, à recevoir le grand message de la Très Sainte Vierge à la Salette, le 19 septembre 1846, et à son futur ministère auprès des prêtres.

Alors Mélanie Calvat était-elle une Sainte ? A l'Eglise d'en juger ! Il est néanmoins impossible d'occulter les innombrables témoignages de la vertu de Mélanie. A titre d'exemple, voici celui de la Communauté des Visitandines de Rome à laquelle Mélanie fut confiée par Léon XIII, pour qu'elle puisse rédiger la Règle donnée par la Mère de Dieu et les Constitutions.

« ...Sa conduite et ses paroles nous eurent bientôt révélé quelle grande sainteté se renfermait dans cette âme d'élite... Il nous est impossible de dire toutes les vertus qu'on a vu pratiquer à cette grande servante de Dieu ; seulement nous pouvons assurer que c'était une âme toute abîmée en Dieu, sans que la moindre affectation la rendît singulière. Ses paroles étaient toujours bonnes et édifiantes et elle mettait ses délices à parler de la Très sainte Vierge. Humble et reconnaissante, elle se réputait indigne des petites attentions qu'on lui témoignait, disant agréablement, dans ces occasions-là, qu'elle n'était qu'une bonne et simple bergère... Avant qu'elle nous quittât, notre très honorée Mère voulut nous ménager la consolation d'entendre de sa bouche le récit de l'Apparition de la sainte Vierge sur la Montagne de La Salette. Mélanie obéit et, en présence de toute la Communauté, elle nous raconta cette merveilleuse Apparition avec tant de simplicité et d'humilité que vers la fin tout le monde en fut touché jusqu'aux larmes; et nous restâmes grandement édifiées ». (Fragment copié et traduit en français du journal de la Communauté des Salésiennes romaines (Visitandines), rédigé par Sœur Marie-Christine ; via Supérieure. Cité in «Sœur Marie de la Croix», abbé Guoin, Supplément à l'Impartial, n° 27, 1970).

Le témoignage et la vie de Mélanie Calvat sont d'une grande importance pour bien comprendre la portée du message de la Très Sainte Vierge Marie à la Salette. Comme nous le verrons, Mélanie s'est en effet battue toute sa vie pour diffuser ce message à ceux qu'il intéresse tout particulièrement : les prêtres.

1.2. L'apparition de la Très Sainte Vierge sur la montagne de La Salette :

Faisons à présent le récit de l'apparition.

Nous sommes le 18 septembre 1846, dans les Alpes dauphinoises, à quelques kilomètres de Corps.

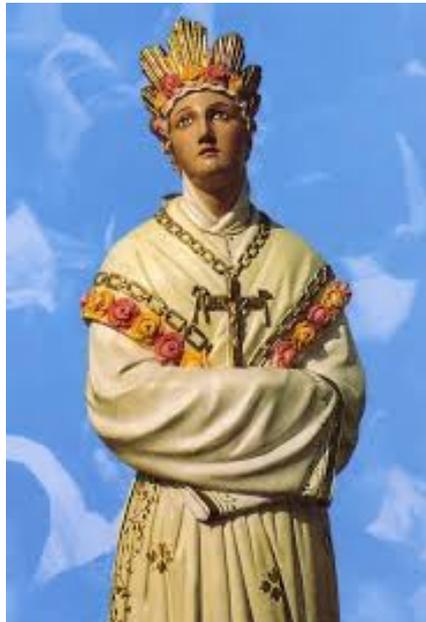
Mélanie Calvat, fillette de quinze ans est là, gardant les vaches de son patron, propriétaire du hameau des Ablandins. Elle joue pour causer avec les petites fleurs du Bon Dieu, lorsque survient un petit garçon de dix ans, qu'elle ne connaît pas. Maximin Giraud, c'est son nom, garde, lui aussi, un petit troupeau et il voudrait bien jouer avec Mélanie. Mais, jalouse de sa liberté, Mélanie, sans dire un mot, s'éloigne de l'importun. Il la rattrape. Elle s'éloigne encore. Et ainsi de suite, à plusieurs reprises, jusqu'à ce que, prise de pitié, Mélanie fasse signe à Maximin de s'asseoir et, après de longues minutes, consente à lui parler. Ils font plus ample connaissance, partagent le pain apporté par Mélanie pour son déjeuner. Le soir venu, ils rentrent ensemble à Corps, se donnant rendez-vous pour le lendemain.

Le 19 septembre, les deux pasteurs regagnent ensemble la montagne. En chemin, Mélanie découvre chez son petit compagnon des qualités qui lui plaisent. Il est gai, simple, prévenant, pas entêté, mais un peu curieux... Il voudrait savoir ce qu'elle raconte aux petites fleurs du Bon Dieu...

On arrive au pâturage.

En fin de matinée, Mélanie décide de construire ce qu'elle appelle le *paradis*. Il y a, dans le voisinage, des pierres et des fleurs. Il n'en faut pas davantage. Bientôt, le *paradis* se dresse... pas bien haut... On le recouvre d'une large pierre, avec des fleurs par-dessus et sur les côtés...

Il fait très beau. Pas un nuage et, en cette journée de septembre, le soleil est encore très chaud. Levés de bon matin, nos deux bergers sont pris de sommeil. Ils s'étendent sur le gazon et s'endorment.



Voici la suite du récit que Sœur MARIE DE LA CROIX, Victime de Jésus, née Mélanie Calvat, Bergère de la Salette, fit elle-même de l'apparition, alors qu'elle se trouvait à CASTELLAMARE, le 21 novembre 1878. Ce récit fut publié avec l'Imprimatur de Mgr Zola, évêque de Lecce, le 15 novembre 1879 :

<http://www.a-c-r-f.com/documents/Le-secret-de-melanie.pdf> .

LA BELLE DAME S'ASSIED SUR NOTRE «PARADIS» SANS LE FAIRE CROULER.

« M'étant réveillée, et ne voyant pas nos vaches, j'appelai Maximin et je gravis le petit monticule. De là, ayant vu que nos vaches étaient couchées tranquillement, je redescendais et Maximin montait, quand tout à coup je vis une belle lumière, plus brillante que le soleil, et à peine ai-je pu dire ces paroles : « Maximin, vois-tu, là-bas ? Ah ! mon Dieu ! » En même temps je laisse tomber le bâton que j'avais en main. Je ne sais ce qui se passait en moi de délicieux dans ce moment, mais je me sentais attirée, je me sentais un grand respect plein d'amour, et mon cœur aurait voulu courir plus vite que moi.

Je regardais bien fortement cette lumière qui était immobile, et comme si elle se fût ouverte, j'aperçus une autre lumière bien plus brillante et qui était en mouvement, et dans cette lumière une très belle Dame assise sur notre «Paradis», ayant la tête dans ses mains. Cette belle Dame s'est levée, elle a croisé médiocrement ses bras en nous regardant et nous a dit : «Avancez, mes enfants, n'ayez pas peur ; **je suis ici pour vous annoncer une grande nouvelle !**» Ces douces et suaves paroles me firent voler jusqu'à elle, et mon cœur aurait voulu se coller à elle pour toujours. Arrivée bien près de la belle Dame, devant elle, à sa droite, elle commence le discours, et des larmes commencent aussi à couler de ses beaux yeux.

«Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller la main de mon Fils. Elle est si lourde et si pesante, que je ne puis plus la retenir.

«Depuis le temps que je souffre pour vous autres ! Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse. Et pour vous autres, vous n'en faites pas cas. Vous aurez beau prier, beau faire, jamais vous ne pourrez récompenser la peine que j'ai prise pour vous autres.

«Je vous ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le septième, et on ne veut pas me l'accorder. C'est ce qui appesantit tant le bras de mon Fils.

«Ceux qui conduisent les charrettes, ne savent pas parler sans y mettre le Nom de mon Fils au milieu. Ce sont les deux choses qui appesantissent tant le bras de mon Fils.

«Si la récolte se gâte, ce n'est qu'à cause de vous autres.

«Je vous l'ai fait voir l'année passée par les pommes de terre ; vous n'en avez pas fait cas ; c'est au contraire, quand vous en trouviez de gâtées, vous juriez, et vous mettiez le Nom de mon Fils. Elles vont continuer à se gâter, à la Noël il n'y en aura plus».

Ici je cherchais à interpréter la parole : *pommes de terre* ; je croyais comprendre que cela signifiait pommes. La belle et bonne Dame, devinant ma pensée, reprit ainsi :

«Vous ne me comprenez pas, mes enfants ? — Je vais vous le dire autrement».

La traduction en français est celle-ci :

«Si la récolte se gâte, ce n'est rien que pour vous autres ; je vous l'ai fait voir l'année passée par les pommes de terre, et vous n'en avez pas fait cas ; c'était au contraire, quand vous en trouviez de gâtées, vous juriez, et vous mettiez le Nom de mon Fils. Elles vont continuer à se gâter, et à la Noël il n'y en aura plus.

«Si vous avez du blé, il ne faut pas le semer.

«Tout ce que vous sèmerez, les bêtes le mangeront ; et ce qui viendra, tombera tout en poussière quand vous le battrez. Il viendra une grande famine. Avant que la famine vienne, les petits enfants

au-dessous de sept ans prendront un tremblement et mourront entre les mains des personnes qui les tiendront ; les autres feront pénitence par la faim. Les noix deviendront mauvaises ; les raisins pourriront».

Ici, la belle Dame qui me ravissait, resta un moment sans se faire entendre ; je voyais cependant qu'elle continuait, comme si elle parlait, de remuer gracieusement ses aimables lèvres. Maximin recevait alors son secret. Puis, s'adressant à moi, la Très Sainte Vierge me parla et me donna un secret en français. Ce secret, le voici tout entier, et tel qu'elle me l'a donné :

«Mélanie, ce que je vais vous dire maintenant, ne sera pas toujours secret : vous pourrez le publier en **1858**.

«Les prêtres, ministres de mon Fils, les prêtres par leur mauvaise vie, par leurs irrévérences et leur impiété à célébrer les saints mystères, par l'amour de l'argent, l'amour de l'honneur et des plaisirs, les prêtres sont devenus des cloaques d'impureté. Oui, les prêtres demandent vengeance, et la vengeance est suspendue sur leurs têtes. Malheur aux prêtres et aux personnes consacrées à Dieu lesquelles par leurs infidélités et leur mauvaise vie crucifient de nouveau mon Fils ! Les péchés des personnes consacrées à Dieu crient vers le Ciel et appellent la vengeance et voilà que la vengeance est à leurs portes, car il ne se trouve plus personne pour implorer miséricorde et pardon pour le peuple ; il n'y a plus d'âmes généreuses, il n'y a plus personne digne d'offrir la Victime sans tache à l'Éternel en faveur du monde¹.

«Dieu va frapper d'une manière sans exemple.

«Malheur aux habitants de la terre ! Dieu va épuiser Sa colère, et personne ne pourra se soustraire à tant de maux réunis.

«Les chefs, les conducteurs du peuple de Dieu ont **négligé la prière et la pénitence**, et le démon a **obscurci leurs intelligences** ; ils sont devenus ces étoiles errantes que le vieux diable traînera avec sa queue pour les faire périr. Dieu permettra au vieux serpent de mettre **des divisions** parmi les régiments, dans toutes les sociétés et dans toutes les familles ; on souffrira des peines physiques et morales ; **Dieu abandonnera les hommes à eux-mêmes**, et enverra des châtiments qui se succéderont pendant plus de trente-cinq ans.

«La Société est à la veille des fléaux les plus terribles et des plus grands événements ; on doit s'attendre à être gouverné par une verge de fer et à boire le calice de la colère de Dieu.

«Que le Vicaire de mon Fils, le Souverain Pontife Pie IX, ne sorte plus de Rome après l'année 1859 ; mais qu'il soit ferme et généreux, qu'il combatte avec les armes de la foi et de l'amour ; je serai avec lui.

«Qu'il se méfie de Napoléon ; son cœur est double, et quand il voudra être à la fois Pape et empereur, bientôt Dieu se retirera de lui : il est cet aigle, qui voulant toujours s'élever, tombera sur l'épée dont il voulait se servir pour obliger les peuples à se faire élever.

«L'Italie sera punie de son ambition en voulant secouer le joug du Seigneur des Seigneurs ; aussi elle sera livrée à la guerre ; le sang coulera de tous côtés ; **les églises seront fermées ou profanées ; les prêtres, les religieux seront chassés ; on les fera mourir, et mourir d'une mort cruelle. Plusieurs abandonneront la foi, et le nombre des prêtres et des religieux qui se sépareront de la vraie religion sera grand ; parmi ces personnes il se trouvera même des Évêques.**

¹ Pour l'intelligence des termes généraux de ce «style prophétique», voir la lettre de Mgr Zola du 21 Mai 1880 à l'abbé Roubaud.

«Que le Pape se tienne en garde contre les faiseurs de miracles, car le temps est venu que les prodiges les plus étonnants auront lieu sur la terre et dans les airs.

«En l'année 1864, Lucifer avec un grand nombre de démons seront détachés de l'enfer : ils aboliront la foi peu à peu et même dans les personnes consacrées à Dieu : ils les aveugleront d'une telle manière, qu'à moins d'une grâce particulière ces personnes prendront l'esprit de ces mauvais anges : plusieurs maisons religieuses perdront entièrement la foi et perdront beaucoup d'âmes.

«Les mauvais livres abonderont sur la terre, et les esprits de ténèbres répandront partout un relâchement universel pour tout ce qui regarde le service de Dieu ; ils auront un très grand pouvoir sur la nature : il y aura des églises pour servir ces esprits. Des personnes seront transportées d'un lieu à un autre par ces esprits mauvais, et même des prêtres, parce qu'ils ne se seront pas conduits par le bon esprit de l'Évangile, qui est un **esprit d'humilité, de charité et de zèle pour la gloire de Dieu**. On fera ressusciter des morts et des justes (*c'est-à-dire que ces morts prendront la figure des âmes justes qui avaient vécu sur la terre, afin de mieux séduire les hommes ; ces soi-disant morts ressuscités, qui ne seront autre chose que le démon sous ces figures, prêcheront un autre Évangile contraire à celui du vrai Christ-Jésus, niant l'existence du Ciel, soit encore les âmes des damnés. Toutes ces âmes paraîtront comme unies à leurs corps*). **Il y aura en tous lieux des prodiges extraordinaires, parce que la vraie foi s'est éteinte et que la fausse lumière éclaire le monde. Malheur aux Princes de l'Église qui ne seront occupés qu'à entasser richesses sur richesses, qu'à sauvegarder leur autorité et à dominer avec orgueil !**

«Le Vicaire de mon Fils aura beaucoup à souffrir, parce que pour un temps l'Église sera livrée à de grandes persécutions : ce sera le temps des ténèbres ; **l'Église aura une crise affreuse.**

«La sainte foi de Dieu étant oubliée, chaque individu voudra se guider par lui-même et être supérieur à ses semblables. On abolira les pouvoirs civils et ecclésiastiques, tout ordre et toute justice seront foulés aux pieds ; on ne verra qu'homicides, haine, jalousie, mensonge et discorde, sans amour pour la patrie ni pour la famille.

«Le Saint-Père souffrira beaucoup. Je serai avec lui jusqu'à la fin pour recevoir son sacrifice.

«Les méchants attenteront plusieurs fois à sa vie sans pouvoir nuire à ses jours ; mais ni lui, ni son successeur..., ne verront le triomphe de l'Église de Dieu.

«Les gouvernants civils auront tous un même dessein, qui sera d'abolir et de faire disparaître tout principe religieux, pour faire place au matérialisme, à l'athéisme, au spiritisme et à toutes sortes de vices.

«Dans l'année 1865, on verra l'abomination dans les lieux saints ; dans les couvents, les fleurs de l'Église seront putréfiées et le démon se rendra comme le roi des cœurs. Que ceux qui sont à la tête des communautés religieuses se tiennent en garde pour les personnes qu'ils doivent recevoir, parce que le démon usera de toute sa malice pour introduire dans les ordres religieux des personnes adonnées au péché, car les désordres et l'amour des plaisirs charnels seront répandus par toute la terre.

«La France, l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre seront en guerre ; le sang coulera dans les rues ; le Français se battra avec le Français, l'Italien avec l'Italien ; ensuite il y aura une guerre générale qui sera épouvantable. Pour un temps, Dieu ne se souviendra plus de la France ni de l'Italie, parce que l'Évangile de Jésus-Christ n'est plus connu. Les méchants déploieront toute leur malice ; on se tuera, on se massacrera mutuellement, jusque dans les maisons.

«Au premier coup de son épée foudroyante, les montagnes et la nature entière trembleront d'épouvante, parce que les désordres et les crimes des hommes percent la voûte des cieux. **Paris sera brûlé et Marseille englouti ; plusieurs grandes villes seront ébranlées et englouties par des tremblements de terre : on croira que tout est perdu** ; on ne verra qu'homicides, on n'entendra que bruits d'armes et que blasphèmes. Les justes souffriront beaucoup ; leurs prières, leur pénitence et leurs larmes monteront jusqu'au Ciel, et tout le peuple de Dieu demandera pardon et miséricorde, et demandera mon aide et mon intercession. Alors Jésus-Christ, par un acte de Sa justice et de Sa grande miséricorde pour les justes, commandera à Ses anges que tous Ses ennemis soient mis à mort. Tout à coup les persécuteurs de l'Église de Jésus-Christ et tous les hommes adonnés au péché périront, et la terre deviendra comme un désert. Alors se fera la paix, la réconciliation de Dieu avec les hommes ; Jésus-Christ sera servi, adoré et glorifié ; la charité fleurira partout. Les nouveaux rois seront le bras droit de la sainte Église, qui sera forte, humble, pieuse, pauvre, zélée et imitatrice des vertus de Jésus-Christ. L'Évangile sera prêché partout, et les hommes feront de grands progrès dans la foi, parce qu'il y aura unité parmi les ouvriers de Jésus-Christ, et que les hommes vivront dans la crainte de Dieu.

«Cette paix parmi les hommes ne sera pas longue : vingt-cinq ans d'abondantes récoltes leur feront oublier que **les péchés des hommes sont cause de toutes les peines qui arrivent sur la terre.**

«Un avant-coureur de l'antéchrist, avec ses troupes de plusieurs nations, combattra contre le vrai Christ, le seul Sauveur du monde ; il répandra beaucoup de sang, et voudra **anéantir le culte de Dieu** pour se faire regarder comme un Dieu.

«La terre sera frappée de toutes sortes de plaies (outre la peste et la famine qui seront générales) ; il y aura des guerres jusqu'à la dernière guerre, qui sera alors faite par les dix rois de l'antéchrist, lesquels rois auront tous un même dessein et seront les seuls qui gouverneront le monde. Avant que ceci arrive, il y aura une espèce de fausse paix dans le monde on ne pensera qu'à se divertir ; les méchants se livreront à toutes sortes de péchés ; mais les enfants de la sainte Église, les enfants de la foi, mes vrais imitateurs, croîtront dans l'amour de Dieu et dans les vertus qui me sont les plus chères. Heureuses **les âmes humbles** conduites par l'Esprit-Saint ! Je combattrai avec elles jusqu'à ce qu'elles arrivent à la plénitude de l'âge.

«La nature demande vengeance pour les hommes, et elle frémit d'épouvante dans l'attente de ce qui doit arriver à la terre souillée de crimes.

«Tremblez, terre, et vous qui faites profession de servir Jésus-Christ et qui au-dedans vous adorez vous-mêmes, tremblez ; car Dieu va vous livrer à Son ennemi, parce que **les lieux saints sont dans la corruption** ; beaucoup de couvents ne sont plus les maisons de Dieu, mais les pâturages d'Asmodée et des siens.

«Ce sera pendant ce temps que naîtra l'antéchrist, d'une religieuse hébraïque, d'une fausse vierge qui aura communication avec le vieux serpent, le maître de l'impureté ; son père sera Ev. ; en naissant, il vomira des blasphèmes, il aura des dents ; en un mot ce sera le diable incarné ; il poussera des cris effrayants, il fera des prodiges, il ne se nourrira que d'impuretés. Il aura des frères qui, quoiqu'ils ne soient pas comme lui des démons incarnés, seront des enfants de mal ; à 12 ans, ils se feront remarquer par leurs vaillantes victoires qu'ils remporteront ; bientôt, ils seront chacun à la tête des armées, assistés par des légions de l'enfer.

«Les saisons seront changées, la terre ne produira que de mauvais fruits, les astres perdront leurs mouvements réguliers, la lune ne reflétera qu'une faible lumière rougeâtre ; l'eau et le feu donneront au globe de la terre des mouvements convulsifs et d'horribles tremblements de terre, qui feront engloutir des montagnes, des villes, (etc.).

«Rome perdra la foi et deviendra le siège de l'antéchrist.

«Les démons de l'air avec l'antéchrist feront de grands prodiges sur la terre et dans les airs, et les hommes se pervertiront de plus en plus. Dieu aura soin de Ses fidèles serviteurs et des hommes de bonne volonté ; l'Évangile sera prêché partout, tous les peuples et toutes les nations auront connaissance de la vérité !

«J'adresse un pressant appel à la terre : j'appelle les vrais disciples du Dieu vivant et régnant dans les cieux ; j'appelle les vrais imitateurs du Christ fait homme, le seul et vrai Sauveur des hommes ; j'appelle mes enfants, mes vrais dévots, ceux qui se sont donnés à moi pour que je les conduise à mon divin Fils, ceux que je porte pour ainsi dire dans mes bras, ceux qui ont vécu de mon esprit ; enfin j'appelle **les Apôtres des derniers temps**, les fidèles disciples de Jésus-Christ qui ont vécu dans un mépris du monde et d'eux-mêmes, dans la pauvreté et dans l'humilité, dans le mépris et dans le silence, dans l'oraison et dans la mortification, dans la chasteté et dans l'union avec Dieu, dans la souffrance et inconnus du monde. Il est temps qu'ils sortent et viennent éclairer la terre. Allez, et montrez-vous comme mes enfants chéris ; je suis avec vous et en vous, pourvu que votre foi soit la lumière qui vous éclaire dans ces jours de malheur. Que votre zèle vous rende comme des affamés pour la gloire et l'honneur de Jésus-Christ. **Combattez, enfants de lumière, vous, petit nombre qui y voyez** ; car voici le temps des temps, la fin des fins.

«**L'Église sera éclipsée, le monde sera dans la consternation.** Mais voilà Enoch et Élie remplis de l'Esprit de Dieu ; ils prêcheront avec la force de Dieu, et les hommes de bonne volonté croiront en Dieu, et beaucoup d'âmes seront consolées ; ils feront de grands progrès par la vertu du Saint-Esprit et condamneront les erreurs diaboliques de l'antéchrist.

«Malheur aux habitants de la terre ! Il y aura des guerres sanglantes et des famines ; des pestes et des maladies contagieuses ; il y aura des pluies d'une grêle effroyable d'animaux ; des tonnerres qui ébranleront des villes ; des tremblements de terre qui engloutiront des pays ; on entendra des voix dans les airs ; les hommes se battront la tête contre les murailles ; ils appelleront la mort, et d'un autre côté la mort fera leur supplice ; le sang coulera de tous côtés. Qui pourra vaincre, si Dieu ne diminue le temps de l'épreuve ? Par le sang, les larmes et les prières des justes, Dieu Se laissera fléchir ; Enoch et Elie seront mis à mort ; Rome païenne disparaîtra ; le feu du Ciel tombera et consumera trois villes ; tout l'univers sera frappé de terreur, et beaucoup se laisseront séduire parce qu'ils n'ont pas adoré le vrai Christ vivant parmi eux. Il est temps ; le soleil s'obscurcit ; **la foi seule vivra.**

«Voici le temps ; l'abîme s'ouvre. Voici le roi des rois des ténèbres. Voici la bête avec ses sujets, se disant le "Sauveur" du monde. Il s'élèvera avec orgueil dans les airs pour aller jusqu'au ciel ; il sera étouffé par le souffle de saint Michel Archange. Il tombera, et la terre, qui depuis trois jours sera en de continuelles évolutions, ouvrira son sein plein de feu ; il sera plongé pour jamais avec tous les siens dans les gouffres éternels de l'enfer. Alors l'eau et le feu purifieront la terre et consumeront toutes les œuvres de l'orgueil des hommes, et tout sera renouvelé : Dieu sera servi et glorifié».

Ensuite la Sainte Vierge me donna, aussi en français, la Règle d'un nouvel Ordre religieux.

Après m'avoir donné la Règle de ce nouvel Ordre religieux, la Sainte Vierge reprit ainsi la suite du Discours :

«S'ils se convertissent, les pierres et les rochers se changeront en blé, et les pommes de terre se trouveront ensemencées par les terres. Faites-vous bien votre prière, mes enfants ?»

Nous répondîmes tous les deux :

«Oh ! non, Madame, pas beaucoup».

«Ah ! mes enfants, il faut bien la faire, soir et matin. Quand vous ne pourrez pas mieux faire, dites un *Pater* et un *Ave Maria* ; et quand vous aurez le temps et que vous pourrez mieux faire, vous en direz davantage.

«Il ne va que quelques femmes un peu âgées à la Messe ; les autres travaillent tout l'été le Dimanche; et l'hiver, quand ils ne savent que faire, ils ne vont à la Messe que pour se moquer de la religion. Le carême, ils vont à la boucherie comme les chiens.

«N'avez-vous pas vu du blé gâté, mes enfants ?»

Tous les deux nous avons répondu : «Oh ! non, Madame».

La Sainte Vierge s'adressant à Maximin :

«Mais toi, mon enfant, tu dois bien en avoir vu une fois vers le Coin, avec ton père. L'homme de la pièce dit à ton père : Venez voir comme mon blé se gâte. Vous y allâtes. Ton père prit deux ou trois épis dans sa main, il les frota, et ils tombèrent en poussière. Puis, en vous en retournant, quand vous n'étiez plus qu'à une demi-heure de Corps, ton père te donna un morceau de pain en te disant : Tiens, mon enfant, mange cette année, car je ne sais pas qui mangera l'année prochaine, si le blé se gâte comme cela».

Maximin répondit : «C'est bien vrai, Madame, je ne me le rappelais pas».

La Très Sainte Vierge a terminé son discours **en français** : **«Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple».**

La très belle Dame traversa le ruisseau ; et à deux pas du ruisseau, sans se retourner vers nous qui la suivions (parce qu'elle attirait à elle par son éclat et plus encore par sa bonté qui m'enivrait, qui semblait me faire fondre le cœur), elle nous a dit **encore** :

«Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple».

Puis elle a continué de marcher jusqu'à l'endroit où j'étais montée pour regarder où étaient nos vaches. Ses pieds ne touchaient que le bout de l'herbe sans la faire plier. Arrivée sur la petite hauteur, la belle Dame s'arrêta, et vite je me plaçai devant elle, pour bien, bien la regarder, et tâcher de savoir quel chemin elle inclinait le plus à prendre ; car c'était fait de moi, j'avais oublié et mes vaches et les maîtres chez lesquels j'étais en service ; je m'étais attachée pour toujours et sans condition à *Ma Dame* ; oui, je voulais ne plus jamais, jamais la quitter ; je la suivais sans arrière-pensée, et dans la disposition de la servir tant que je vivrai.

Avec *Ma Dame* je croyais avoir oublié le paradis ; je n'avais plus que la pensée de bien la servir en tout ; et je croyais que j'aurais pu faire tout ce qu'Elle m'aurait dit de faire, car il me semblait qu'Elle avait beaucoup de pouvoir. Elle me regardait avec une tendre bonté qui m'attirait à Elle ; j'aurais voulu, avec les yeux fermés, m'élancer dans ses bras. Elle ne m'a pas donné le temps de le faire. Elle s'est élevée insensiblement de terre à une hauteur d'environ un mètre et plus ; et restant ainsi suspendue en l'air un tout petit instant, ma belle Dame regarda le ciel, puis la terre à sa droite et à sa gauche, puis Elle me regarda avec des yeux si doux, si aimables et si bons, que je croyais qu'Elle m'attirait dans son intérieur, et il me semblait que mon cœur s'ouvrait au sien.

Et tandis que mon cœur se fondait en une douce dilatation, la belle figure de ma bonne Dame disparaissait peu à peu : il me semblait que la lumière en mouvement se multipliait ou bien se condensait autour de la Très Sainte Vierge, pour m'empêcher de la voir plus longtemps. Ainsi la lumière prenait

la place des parties du corps qui disparaissaient à mes yeux ; ou bien il semblait que le corps de ma Dame se changeait en lumière en se fondant. Ainsi la lumière en forme de globe s'élevait doucement en direction droite.

Je ne puis pas dire si le volume de lumière diminuait à mesure qu'elle s'élevait, ou bien si c'était l'éloignement qui faisait que je voyais diminuer la lumière à mesure qu'elle s'élevait ; ce que je sais, c'est que je suis restée la tête levée et les yeux fixés sur la lumière, même après que cette lumière, qui allait toujours s'éloignant et diminuant de volume, eut fini par disparaître.

Mes yeux se détachent du firmament, je regarde autour de moi, je vois Maximin qui me regardait, je lui dis : «Mémin, cela doit être le bon Dieu de mon père, ou la Sainte Vierge, ou quelque grande sainte». Et Maximin lançant la main en l'air, il dit : «Ah si je l'avais su ! »

Remarquons ici que Mélanie et Maximin reçoivent le message et leurs secrets respectifs partiellement en français, langue qu'ils connaissaient fort peu (ils parlaient le patois du pays). C'est une des preuves de l'authenticité de l'apparition, car comment de jeunes enfants, ne parlant que le patois local, auraient-ils pu se souvenir, des années plus tard, des paroles que la Sainte Vierge leur a confiées ?

1.3. Comment les ecclésiastiques ont-ils accueilli le Secret ?

L'authenticité de l'Apparition et le secret de Mélanie approuvés par l'Eglise.

L'Eglise s'est réellement prononcée sur l'origine divine du Secret de La Salette, elle en a autorisé la diffusion et en a recommandé les enseignements. Voici comment et en quelles circonstances.

Mgr De Bruillard, évêque de Grenoble en 1846, fit procéder à une minutieuse, rigoureuse et longue enquête canonique sur le fait de l'Apparition, mais étant donné que les Secrets des bergers en faisaient intégralement partie (cela est une donnée historique que seule la mauvaise foi conteste à partir de 1875) et qu'ils pouvaient être dirimants pour la cause, et avant de déclarer authentique l'Apparition, il suspendit son jugement à l'avis de Pie IX auquel il fit porter les Secrets rédigés par Maximin et Mélanie. Au préalable, il avait pris la précaution de lire les textes afin de ne pas soumettre au Pape quelque chose d'inconvenant ou d'indigne de lui. La réponse vint de Rome fin août 1851 portée par l'abbé Rousselot, l'envoyé de Mgr de Bruillard :

«Rien, dans les secrets lus par Pie IX et communiqués par lui au Préfet de la Congrégation des Rites, le cardinal Lambruschini, secrétaire d'Etat, ne s'oppose à ce que l'évêque diocésain ne rende son jugement». («Le fait de La Salette», Louis Bassette, éd. du Cerf, 1955).

Le projet du Jugement doctrinal de reconnaissance fut adressé au préfet des Rites qui répondit au chanoine Rousselot par une sorte de «Nihil obstat» que résume ainsi J. Stern : «Il a lu le Mandement "très attentivement". A son avis, l'évêque de Grenoble a observé "les règles de la sainte Eglise".

La lecture "n'a rien laissé à désirer" au Cardinal, surtout par l'examen de l'événement qui a été poussé avec édifiante et tout à fait louable rigueur» (La Salette, Documents authentiques, Mai 1849-Nov. 1854, éd. du Cerf, 1984, Paris).

Ainsi encouragé par Pie IX, personnellement saisi de l'affaire, à reconnaître l'Apparition, et par l'autorité compétente, Mgr de Bruillard publia le 19 septembre suivant son Mandement par lequel il déclarait «indubitable et certaine» l'Apparition de La Salette et dans lequel, il précisait : «Ainsi est tombée

la dernière objection que l'on faisait contre l'Apparition, savoir qu'il n'y avait point de secret, ou que ce secret était sans importance, puéril même, et que les enfants ne voudraient pas le faire connaître à l'Eglise». (Basset, op. cit.).

Entre 1871 et 1874, Monsieur Girard publia plusieurs ouvrages contenant le Secret avec des explications et la défense de la réputation des Bergers. Pour trois de ces ouvrages, il reçut, tour à tour, la bénédiction autographe de Pie IX.

Le 3 décembre 1878, au cours d'une longue et émouvante audience, il y eût un dialogue mémorable entre Léon XIII et Mélanie. Le Pape lui commanda de se rendre à La Salette pour y diffuser son message et y fonder l'Ordre de la Mère de Dieu ; cela ne se fera pas à cause de la révolte ouverte de Mgr Fava. Le Souverain Pontife commanda également à Mélanie d'écrire la Règle de l'Ordre des Apôtres des derniers temps et les Constitutions, ce qu'elle fit. La Règle donnée par la sainte Vierge fait suite au Secret.

Dans une autre circonstance, le samedi saint de l'an 1880, Léon XIII déclara au cardinal Ferrieri et au R.P. Fusco à propos du Secret qu'ils venaient de lui remettre : « Ce document doit être publié », et il commanda à l'avocat Amédée Nicolas de « rédiger une brochure explicative du Secret tout entier afin que le public le comprenne bien ».

Par ailleurs, le récit de l'Apparition, comprenant le Secret, rédigé par Mélanie, a bénéficié de l'Imprimatur de Mgr Sofrza, de Mgr Zola, du R.P. Lepidi, Assistant perpétuel du Saint-Office.

L'opposition au Secret.

Saint Augustin : « La vérité plait à tous, elle ne nous déplaît que lorsqu'elle nous reprend ».

L'affaire Caterini :

L'évêque de Troyes, Mgr Cortet, opposé à la publication du Secret de Mélanie en 1879 (avec imprimatur de Mgr Sforza et de Mgr Zola), se pourvoit auprès de l'Index en 1880, et en est débouté et renvoyé à l'Inquisition. Il menace alors Rome du retrait du denier de Saint Pierre si l'on ne faisait pas quelque chose en sa faveur. Par ailleurs, une douzaine d'évêques français, et non des moindres, farouches adversaires de Mélanie et du Secret, menaçait de faire schisme. C'est alors que le Cardinal **Caterini**, secrétaire de l'Inquisition, écrit une lettre (datée du 14 août 1880) destinée à apaiser la violence de l'opposition (il reconnaîtra lui-même avoir écrit «forcé par les circonstances»). Voilà son contenu :

« Les Eminentissimes Cardinaux ensemble avec moi Inquisiteurs de la foi m'ont chargé de vous répondre que le Saint Siège a vu avec déplaisir la publication de cet opuscule (le Secret avec imprimatur. Ndlr.) et que sa volonté est que les exemplaires déjà répandus soient, autant que possible, retirés des mains des fidèles, s'il (le Secret) cause du trouble en France, mais **maintenez-les entre les mains du clergé pour qu'il en profite** ».

A la réception de cette lettre, Mgr Cortet fut atterré car, après avoir dit de retirer l'opuscule des mains des fidèles, le cardinal Caterini ajoutait : « mais maintenez-le entre les mains du clergé pour qu'il en profite ». Cette ligne, à elle seule, prouvait l'origine divine du Secret ; car, on ne maintient pas, même pour le bien, entre les mains des prêtres, un opuscule qui ne serait qu'un pamphlet. N'osant publier cette lettre, l'évêque de Troyes l'envoya à son collègue de Nîmes, Mgr Besson, lequel ne s'embarrassa pas pour si peu : il supprima la ligne gênante, la remplaça par un pointillé et publia le premier ce document qui n'était pas à son adresse, dans la Semaine religieuse de Nîmes, avec son

ingénieux pointillé et quelques libertés de traduction destinées à en aggraver la portée². D'autres diocèses imitèrent sans vergogne cette tromperie.

Les évêques conjurés contre le secret de la Salette étaient nombreux. Il existait à la cour pontificale un parti puissant, ne reculant devant aucune audace dans son inimitié du Secret de La Salette. En France, en 1915, ils avaient à leur tête les cardinaux Luçon, archevêque de Reims, de Cabrières, archevêque de Nîmes, Amet, archevêque de Paris, et Sevin, Primat des Gaules. Sous le prétexte du Consistoire, le cardinal de Cabrières se rend à Rome pour obtenir la condamnation du secret. Le **23 décembre 1915**, Mgr Sbaretti expédia de Rome un «décret», pas même signé par lui qui se disait l'Assesseur du Saint-Office, à Mgr Maurin, et le 6 janvier 1916, la Semaine Religieuse de Grenoble publia ce décret anonyme et non approuvé par le pape comme cela est obligatoire. Ce décret « *ordonne à tous les fidèles, à quelque pays qu'ils appartiennent, de s'abstenir de traiter et de discuter le sujet dont il s'agit sous quelque prétexte et sous quelque forme que ce soit...* ». Etaient visés dans ce décret, par prétendu souci d'apaisement, mais ce n'était qu'un prétexte, non pas le contenu du Secret mais les commentaires hasardeux, insolites qui en avaient été faits, par des « amis » connus pour leur imprudence, voire leur zèle immodéré (ex. le Père Parent) ou par des détracteurs peu scrupuleux qui alimentaient la violence de la polémique (ex. l'abbé Nortet, missionnaire apostolique du diocèse de Grenoble).

Or ce décret n'indique pas la date de la réunion du Saint-Office ; il ne mentionne pas l'approbation du Pape, ce qui est indispensable ; il doit être signé par le secrétaire du Saint-Office, le cardinal Merry del Val, et par un évêque assesseur, ce qui n'est pas le cas ; il bafoue donc toutes les règles ecclésiastiques. Ce décret quasiment anonyme pouvait-il interdire la diffusion du Secret approuvé par Pie IX, Léon XIII, saint Pie X, et revêtu de l'approbation et de l'imprimatur du cardinal-archevêque de Naples, Mgr Sforza ainsi que de l'évêque de Lecce, Mgr Zola ? (auquel on attribue plusieurs miracles et dont le corps a été retrouvé en parfait état de conservation plusieurs années après son inhumation).

C'est impossible : Benoît XV, régnant en 1915, ne pouvait condamner le Secret de La Salette, parce que, s'il l'avait condamné :

1. Il aurait incriminé Pie IX, qui a encouragé l'Ordinaire du Lieu à reconnaître «indubitable et certaine» toute l'Apparition sans en excepter le Secret de Mélanie, d'avoir reconnu comme un Message céleste ce secret qui ne serait plus qu'un libelle, œuvre du démon ;
2. Il aurait sapé ainsi par la base toute l'Apparition dont Pie IX a autorisé le culte : car si le Secret de La Salette « partie intégrante, connexe du fait surnaturel », selon le vicaire général de Grenoble, Giray, ennemi virulent du Secret, est une illusion ou une suggestion du démon, il en est forcément de même du reste de l'Apparition ;
3. Il aurait convaincu de complicité dans cette imposture Léon XIII ainsi que saint Pie X, puisque pendant 43 ans ces papes avaient donné leur assentiment à la propagation de ce Secret.

Remarquons bien toute l'astuce des cardinaux ! Le Souverain Pontife est seul qualifié pour prohiber le Secret de La Salette. Le décret anonyme ne prononce pas le mot « *condamnation* », mais « il interdit à quiconque, sous peine d'excommunication, *de traiter et de discuter* la question du Secret de La Salette ». Faute de pouvoir condamner le Secret, on s'efforce de l'enfourir vivant.

² L'historique de cette lettre Caterini ainsi que sa traduction exacte et celle falsifiée par Mgr Besson peuvent être vérifiées dans la brochure "L'apparition de la Très Sainte Vierge Marie sur la Sainte Montagne de La Salette le samedi 19 septembre 1846". Simple réimpression du Texte intégral publié par Mélanie avec l'Imprimatur de sa Gr. Mgr Sauveur-Louis Zola, Evêque de Lecce, en 1879, suivi de quelques pièces justificatives. Le Tout publié avec l'Imprimatur du R.P. Lepidi, O.P, Maître du Sacré-Palais, Assistant perpétuel de la Congrégation de l'Index, délivré à Rome le 6 juin 1922». http://www.a-c-r-f.com/documents/R_P_A-LEPIDI_La-Salette_20p.pdf

Remarquons aussi combien le Saint Office manifeste (déjà !) une forme marquée d'indépendance à l'égard de l'autorité souveraine du Vicaire du Christ.

D'ailleurs, les choses n'en restèrent pas là. Une véritable aubaine se présenta quelques années plus tard pour le parti très actif et bien structuré des ennemis de La Salette.

Le **10 mai 1923**, un second décret du Saint-Office « proscrit et condamne l'opuscule *L'Apparition de la Très Sainte Vierge sur la Montagne de La Salette, le 19 septembre 1845* ».

Or, l'année précédente (1922), avait été réédité le texte de Mélanie examiné par l'Index et publié en 1879 avec imprimatur de Mgr Zola ; le R.P. Lepidi, assistant perpétuel de l'Index, y avait ajouté son imprimatur et cette mention inhabituelle : « ces pages ont été écrites pour la pure vérité » (Brochure dite Lepidi publiée en 1922).

En réalité, ce n'est pas ce texte que le Saint-Office eut en main, mais une brochure falsifiée par le Dr Grémillon (alias Mariavé) qui avait encollé, à côté du Secret, un texte contenant des absurdités au sujet de l'Eglise et qu'il avait adressé par centaines à des ecclésiastiques de tout rang et de tout lieu. La réunion du Saint-Office eut lieu en l'absence du R.P. Lepidi, malade, qui fut placé devant le fait accompli. Le décret fut publié dans les « Acta Apostolicæ Sedis » (Actes du Saint Siège) avec une étrange erreur de date : 1845 au lieu de 1846, et un titre tronqué des deux tiers.

Voilà ce qu'il en est de cette troisième condamnation qui ne fut pas davantage que la précédente la conclusion d'un jugement canonique du contenu seul du Secret. En 1936, Mgr Natucci, Promoteur de la Foi à la sacrée Congrégation des Rites, confirmera que le Secret publié par Mélanie, ne contenant visiblement rien qui fut contraire à la Foi ou à la Morale, n'était pas condamné (d'après une lettre du R.P. Sorrel chapelain de La Salette au chanoine Million ancien chapelain du pèlerinage).

C'était avec une apparence de bien-fondé et de légalité que les décrets de 1915 et 1923 pesaient sur la conscience des fidèles ; aujourd'hui, nous connaissons l'intrigue et l'abus de pouvoir auxquels ils doivent leur existence.

Que s'est-il passé depuis Vatican d'Eux ?

Au moment du « concile » Vatican d'Eux, les évêques ont mis la Très Sainte Vierge Marie à la porte³. La sanction fut terrible : comme Notre-Dame nous l'a annoncé (nous allons le voir plus loin), la Sainte Église fut éclipsée et les bandits ecclésiastiques abandonnèrent la chaire de Vérité pour prendre les rênes d'une nouvelle église conciliaire. Il est bien évident que, dans l'église conciliaire, on ne parle plus du tout du Secret confié par la Sainte Vierge à Mélanie. On ne va tout de même pas se tirer à soi-même une balle dans le pied.

Quelques clercs eurent le courage de résister à cette apostasie. Mais là encore sans rendre à la Sainte Vierge son rôle primordial. La plupart ignorent souverainement le Secret de Mélanie, et certains même reprennent, par intérêt, le rang d'opposant au Secret (après tout : « on met la vérité où sont nos intérêts »). C'est le cas notamment de l'abbé Ricossa de l'Institut Mater Boni Consilii (IMBC).

En 1999, trahissant Mgr Guérard, qui était un grand dévot de la Salette⁴, l'abbé Ricossa (Sodalitium, n° 48 et 52), extrapole cette condamnation du Secret d'une lettre écrite en 1957 par le **Cardinal Pizzardo**. L'abbé Ricossa prétend (peut-être pour donner de l'autorité à sa démonstration) que ce cardi-

³ Voir lettres de l'abbé Berto : http://www.a-c-r-f.com/documents/abbe_BERTO_Lettres.pdf

⁴ Ce qui obligea les sœurs de Crézan, grandes dévotes de la Salette à préférer ne pas avoir de sacrements plutôt que de supporter des ennemis de la Salette.

nal n'est « ni moderniste, ni libéral ». Dans sa lettre, ledit cardinal affirme que l'opuscule contenant le secret « a été examiné et condamné » en 1923 « **même sans** la lettre du Docteur Mariavé ».

Mais cette lettre privée ne prouve rien sinon que ce Cardinal était sous l'influence du parti d'opposition au Secret et peut-être lui-même un opposant déclaré. En effet, si cette lettre du Cardinal Pizzardo, était émanée officiellement et juridiquement d'une Sacrée Congrégation à la suite d'un jugement canonique, elle aurait été l'écho d'un Décret publié aux Actes du Siège Apostolique. Tel n'est pas le cas. Et puis, il aurait fallu que soient désavoués publiquement, officiellement, d'une façon circonstanciée, Mgr Sforza, Mgr Zola et le R.P Lepidi, pour leur Imprimatur, et les Papes Pie IX et Léon XIII, pour leurs hautes approbations et leurs nets encouragements ! Est-il concevable, convenable, que l'Eglise puisse se déjuger ainsi ?

L'abbé Ricossa s'efforce néanmoins de nous faire croire que la lettre du Cardinal Pizzardo est le résultat d'un jugement canonique du contenu du Secret; il fait mine de croire lui-même que cette lettre privée reflète au moins la pensée officieuse de l'Eglise... parce que le Cardinal n'a pas écrit pour ne rien dire. En effet !

L'abbé Ricossa essaie aussi de nous faire croire, à travers la lettre du Cardinal Pizzardo, que :

1. Le secret a été condamné par le décret de 1923. Or ce décret, et l'abbé Ricossa l'écrit lui-même dans le même article de Sodalitium, « en a interdit la possession et la lecture »... donc n'en a pas condamné le contenu !
2. Le décret du Saint-Office de 1923 porte sur le Secret et non sur les ajouts intempestifs du Dr Grémillon (Mariavé). N'est-ce pas ce que signifie l'expression « *même sans* » ?

Etrangement l'abbé Ricossa n'a pas reproduit le décret de 1915 dans le n°52 de sa revue Sodalitium, comme il l'a fait pour celui de 1923 ? A-t-il craint que le caractère douteux et anonyme du texte n'ait pas échappé même aux yeux du lecteur peu averti ?

La faiblesse de sa position est manifestée par le besoin qu'il a, de s'appuyer sur « de nombreuses lettres du cardinal Caterini - secrétaire du Saint-Office - durant l'année 1880 ». Et là aussi, en dépit de l'assurance affichée, cette nouvelle inexactitude trahit ou l'ignorance de la question ou la mauvaise foi : deux lettres du Cardinal Caterini (la première, datée du 8 août 1880, était destinée au R.P. Archier, Supérieur général des Missionnaires de La Salette. Lettre privée donc sans aucune valeur canonique) et pas du tout « de nombreuses lettres », ont historiquement et frauduleusement servi aux ennemis du Secret et nous avons vu ce qu'il fallait en penser. En outre, depuis quand le courrier personnel d'un cardinal a-t-il force de loi dans une matière réservée au Pape ?

Force donc est de constater que, de même que la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X (FSSPX) reprend à son compte tous les arguments des ennemis de l'infailibilité pontificale (Centuriateurs de Magdebourg, ...) pour justifier ses positions hétérodoxes, l'abbé Ricossa et l'IMBC reprennent les arguments des ennemis les plus enragés de la Salette et font preuve de la même mauvaise foi...⁵

⁵ L'abbé Paladino, dans sa brochure *La Voix* n°28/29, mettra en évidence l'opportunisme de l'abbé Ricossa : « D'abord, notre article n'avait pas pour but de démontrer que le Secret avait été approuvé par l'Église, mais seulement de dire que ce Secret illustre la situation actuelle comme l'abbé Ricossa lui-même l'avait écrit à l'époque. Est-il discourtis de remarquer qu'à notre connaissance **ce dernier n'adhérait pas à la thèse de Cas-siacum en 1986 tandis qu'en 1999 il en est devenu l'un des principaux défenseurs ? Or, en 1986 l'abbé Ricossa était favorable au Secret et depuis 1999 il y est opposé.** On peut légitimement se demander si ce n'est pas l'adoption de la thèse guérardienne qui est la vraie raison de son changement d'attitude. Il est vrai qu'il

Quant à elle, la FSSPX évite soigneusement toute référence au Secret de Mélanie (l'abbé Ricossa remarque – Sodalitium n°52 – d'ailleurs « la discrétion avec laquelle la Fraternité défend encore le "Secret" »). Voilà un silence bien opportun : sinon comment pourrait-elle expliquer à « ses » fidèles qu'elle négocie un accord avec une Rome qui « a perdu la foi » ?

Quant à l'abbé Belmont, il adopte la même position que l'abbé Ricossa et l'IMBC. Sodalitium n°52 : « nous nous réjouissons de ne plus être les seuls dans notre position – qui est celle de l'Eglise – après les numéros 134 et 135 du bulletin *Notre-Dame de la Sainte-Espérance*, où l'abbé Belmont a encore une fois fait la démonstration de son attachement à l'enseignement de l'Eglise et de son habituel équilibre en prenant sur la question une position que nous partageons entièrement ». Abbé Belmont, Abbé Ricossa, même combat !

Somme toute, hier, comme aujourd'hui, la Mère de Dieu peut parler... à condition qu'Elle ne dise rien et surtout qu'Elle ne contrarie pas les plans de certains ecclésiastiques.

Réponse du Ciel :

Le Ciel a répondu aux ecclésiastiques qui se sont opposés au message de Mélanie. Bon nombre d'entre eux ont rendu compte de leur opposition frontale à la Très Sainte Vierge. Citons par exemple :

1. Mgr Ginoulhiac, évêque de Grenoble et successeur de Mgr De Bruillard, fut le premier à persécuter Mélanie et Maximin au sujet de leurs secrets. Il espérait la faveur du pouvoir politique et un archevêché avec un chapeau de cardinal, et pour plaire à l'empereur, il déclara que la mission des voyants était terminée. Par ailleurs, il traita Mélanie de folle. Il est mort fou, jouant à la poupée et avec ses excréments...
2. Mgr Fava, évêque de Grenoble et successeur de Mgr Ginoulhiac, a prétendu imposer sa règle de préférence à celle donnée par la Très Sainte Vierge à Mélanie. En inaugurant les bureaux de La Croix de L'Isère, il y installa Notre-Dame de Lourdes, méconnaissant de nouveau, vu les circonstances, la faveur que la Très Sainte Vierge avait faite à son diocèse. La soirée fut joyeuse dans les bureaux et il se retira tard. Le lendemain il fut trouvé mort sur son plancher, dévêtu, les bras tordus, les poings crispés, les yeux, le visage, exprimant l'effroi d'une horrible vision.

s'est déjà défendu de cette accusation mais on ne peut nier que le Secret de la Salette ne s'accorde pas vraiment avec la thèse de Cassiacum. »

Remarquons par ailleurs le rôle subversif joué par le directeur de l'IMBC sur d'autres points fondamentaux de verrouillage du combat actuel pour sa survie de la Tradition catholique :

1. Il a tenté de réhabiliter le luciférien cardinal Rampolla, secrétaire d'État de Léon XIII, membre de l'OTO, qui faillit succéder à ce dernier sur le siège de Pierre au conclave de 1903.
2. Il a tenté de faire croire aux fidèles que l'Apocalypse de Saint Jean ne concernerait nullement ni la situation actuelle, ni l'avenir actuel de la Sainte Église (thèses modernistes et rationalistes du Professeur Corsini),
3. Et il persiste à refuser de prendre en considération l'invalidité radicale de la nouvelle forme sacramentelle conciliaire « œcuménique », imposée le 18 juin 1968 par la prétendue « Constitution apostolique » Pontificalis Romani.
4. Il a trahi la pensée de Mgr Guérard qui interrogé sur la valeur des actes d'un pape materialiter était obligé de répondre : nulle, ce qui est évident et donc de conclure que sa thèse s'éteignait dans le temps !
5. D'autre part pourquoi ne diffuse-t-il pas les sermons de Mgr Guérard (comme la FSSPX qui refuse la diffusion de Mgr Lefebvre) en particulier ceux sur La Salette ?

3. Le cardinal Perraud, voulant s'approprier un legs de l'abbé Ronjon à Mélanie, a traduit celle-ci devant la justice civile, pour un différend qui relevait du tribunal ecclésiastique et devant lequel il savait ne pas pouvoir obtenir gain de cause. Il vit le gouvernement s'emparer de tous les biens de sa maison. Et il mourut quelques jours après. Il ne lui resta pas même le tombeau qu'il s'était fait faire à Paray-le-Monial. Par arrêté du maire, le convoi, à son arrivée, fut conduit au cimetière. Il est à peu près le seul évêque en France qui ne soit pas enterré dans une église.
4. Mgr Guilbert, évêque d'Amiens, opposant à La Salette, se trouve, le 9 août 1889, un peu indisposé... Le 15 août, on le laisse seul un instant. Quand on revient, on voit, à des traces, qu'il s'est accroché au tapis et aux meubles avec désespoir. Il était mort. Au cours des funérailles, pompeuses, la lourde bière roula du haut du catafalque et tomba sur le sol avec un bruit de tonnerre, répercuté sous les hautes voûtes de la cathédrale. La foule se retira, épouvantée, et n'assista pas à l'inhumation qui se fit de nuit.
5. Le cardinal Meignan, archevêque de Tours, ennemi déclaré de la Salette, mourut subitement pendant la nuit, alors que la veille il était en pleine santé.
6. Mgr Darbois, archevêque de Paris, ne croyait pas à la Salette. Et pendant deux heures, en 1866, il avait fait l'impossible pour amener Maximin à déclarer la fausseté de l'apparition... Cinq ans plus tard, le 18 mars 1871, il était incarcéré à la prison de la Roquette. Le 24 mai, il tombait sous les balles... après avoir fait réparation d'honneur à Notre-Dame de la Salette.
7. Le père Henri Berthier, missionnaire de la Salette, complice de Mgr Fava, qualifiait la règle de la Sainte Vierge (que le pape voulait leur imposer) de règle impraticable, qui exige que les missionnaires soient sans ambition sur la moindre des choses passagères. Envoyé en Norvège pour une fondation, il trouva pratique de mettre dans une ceinture autour de lui les rouleaux d'or qu'il portait. Il tomba à l'eau, et coula à pic sous le poids de l'or.
8. Mgr Henry, évêque de Grenoble, prêchait aux pèlerins, le 14 juillet 1907, et osait les féliciter d'y être venus en ce jour de fête de Notre-Dame du Mont Carmel. Il les mettait en garde contre le prétendu secret de Mélanie, sous prétexte de faire approuver par Rome un office en l'honneur de Notre-Dame de la Salette, mais surtout dans le but d'obtenir l'étouffement du secret. Il y envoya le chanoine Grespellier. Le 14 juillet 1908, un an plus tard, le chanoine fut arrêté par la mort, au moment où il montait prendre son chapeau pour se rendre à la Sacrée Congrégation. Le 14 juillet 1911, quatre ans plus tard, Mgr Henry, sur son lit de parade, attendait son enterrement.
9. Mgr Sevin, archevêque de Lyon, fut un adversaire enragé du secret, mais ses efforts furent impuissants à le faire mettre à l'index. Il fut frappé de mort subite, et la décomposition s'accrut, malgré l'embaumement, à un point terrifiant pendant toute la durée de l'exposition sous le catafalque. L'intérieur du corps, rapporte le docteur Leclerc qui assista à l'autopsie, était déjà rongé par les vers.
10. Le cardinal Amette, archevêque de Paris (qui auparavant, comme évêque de Bayeux, a tout fait pour discréditer les apparitions de la Reine du Très Saint Rosaire à Tilly-sur-Seulles, et s'en est pris à la voyante Marie Martel), interdisait dans son diocèse le Secret de La Salette... Il supprima même Le Pèlerin de Marie, une petite revue dévouée à la défense de la Salette. Il fut aussi frappé de mort subite. Son visage fut de suite ravagé par la putréfaction, au point que l'exposition fut impossible. Personne ne fut admis à pénétrer dans la chambre mortuaire : le prince de l'Église était devenu noir comme du charbon. On ne put lui faire la toilette des morts. Sa propre sœur fut priée de se retirer, sans l'avoir vu.
11. Mgr Dechelette, évêque d'Évreux, autre ennemi de la Salette, fit la même fin que le cardinal Amette.

12. A cette époque, plusieurs évêques et cardinaux français se signalèrent par cette noirceur et putréfaction immédiate lors de leur décès.
13. Mgr Bouange, évêque de Langres, ennemi de la Salette : mort subite.
14. Mgr d'Oultremont, évêque du Mans, qui avait à deux reprises, dans la Semaine religieuse de son diocèse, protesté contre le secret de la Salette : mort subite et obsèques au jour anniversaire de l'apparition.
15. Mgr Lobbedey, évêque de Moulin en 1906, évêque d'Arras en 1911. Il avait dit à l'abbé Combe que jamais il ne donnerait l'imprimatur à une Vie de la Bergère de la Salette. Mort subite le 24 décembre 1916. La veille encore, il avait fait une ordination.
16. Le chanoine Frézet, dans le Bulletin du diocèse de Reims, 7 octobre 1911 et 25 mai 1912 y proclame carrément que le secret, confié par Mélanie à Pie IX, n'est jamais sorti du Vatican, que le tissu de grossièretés et de sottises publiées sous le titre de Secrets de la Salette ou Secret de Mélanie est à l'Index, et constitue un outrage au bon sens... Un laïc, Monsieur de la Vauzelle écrivit lettre sur lettre au cardinal Luçon, exigeant, comme catholique, une réponse à ses questions. Le 16 décembre 1912, le révérend père Lepidi, maître du Sacré Palais, par une lettre au cardinal Luçon déclare officiellement que le secret de la Salette n'a jamais été condamné par l'Index, ni par le Saint-Office. La réponse fut transmise à monsieur de la Vauzelle, mais nulle rétractation dans le Bulletin de Reims, ni dans les nombreuses Semaines religieuses qui l'avaient reproduit. Le 19 septembre, à trois heures de l'après-midi, commença le bombardement systématique de la cathédrale de Reims. Le cardinal Luçon se serait simplement exclamé : « Il s'agit là de quelques coïncidences, parmi d'autres. »

Tous ces exemples devraient faire réfléchir nos modernes « négationnistes » du Secret, abbé Ricossa et Belmont en tête. On ne se moque pas de la Sainte Vierge !

1.4. La mission de Mélanie : faire accepter le message de la Sainte Vierge par le clergé.

Face de toutes ces « manœuvres ecclésiastiques » pour discréditer le message de Notre-Dame à la Salette, Mélanie a mis toute son énergie pour le faire accepter au contraire par le clergé...

Dès son enfance, le Ciel signifie à Mélanie Calvat que sa mission concerne directement le clergé. Dans son récit autobiographique, Mélanie nous rapporte que, lors de l'une des visions qu'elle eut :

« La très grande reine et impératrice Marie, Vierge Mère de Dieu, (parut) toute resplendissante de gloire et de majesté, vêtue et revêtue d'amour !... qui avec une ineffable douceur et bonté me dit :

« - Ma fille, la grande miséricorde de Dieu est avec vous, je veillerai sur vous comme Mère et Maîtresse, ne craignez rien lorsque, avec droite intention, l'œil de votre âme sera appliqué pour remplir le désir de Dieu. Il faut, unie aux mérites de Jésus-Christ, vous offrir continuellement pour l'exaltation de la sainte Eglise et **surtout pour le clergé.** »

Mélanie n'avait pas six ans.

Plus tard, alors qu'elle avait entre six et dix ans, et qu'elle se trouvait pendant huit mois sur douze dans une famille étrangère à la sienne dans la commune de Corps, le Bon Dieu confirma Sa Volonté pour Mélanie d'être une âme expiatrice pour le clergé. Voilà ce qu'elle rapporte :

« Je compris aussitôt que ce n'était pas ma volonté dans l'action extérieure que le Bon Dieu me demandait, mais ma volonté dans le consentement et la soumission à toutes les opérations de la grâce :

que dans mes joies comme dans mes tribulations, je dois tout recevoir, acquiescer au bon plaisir de Dieu, avec un abandon total de mes sens, de mes pensées et de toute ma personne ; enfin qu'il me demandait la transformation de ma volonté en la sienne, la rectitude d'intention dans la foi, et le renoncement (pour moi) aux mérites qui se peuvent acquérir dans l'exercice des vertus ; que les mérites de toutes les peines que je devais souffrir, je devais les offrir au Père éternel unis à ceux de Jésus-Christ et au nom de Jésus-Christ au profit de son Eglise, en même temps que les puissances de l'âme de Jésus-Christ et les mérites de ses sens, **pour l'expiation, la purification et la sanctification de tout le clergé**. Tout cela, je le compris instantanément et dans cet instant je ne pouvais que me liquéfier pour un amour si grand. »

De fait, toute l'enfance de Mélanie sera une suite ininterrompue d'expériences douloureuses véritablement terrifiantes : persécutions par sa mère, maltraitances par les familles chez qui elle était « louée », etc.

Pendant sa onzième année, on est frappé par la gravité des pensées qui occupent l'esprit de Mélanie tout pénétré de l'enseignement divin :

« Je compris, dit-elle, que, **dans le clergé, la pureté de l'esprit est la gardienne de la pureté du corps, qu'il n'y a pas de chasteté de corps en l'absence de la constante pureté de l'esprit et que l'esprit et les sens ne garderont pas leur pureté s'ils ne sont pas crucifiés avec Jésus-Christ**. ».

Dans son manuscrit de 1900, elle parle en une quinzaine d'endroits de prêtres ou, plus généralement, de personnes consacrées à Dieu. Chaque fois, c'est pour déplorer que la conduite d'un grand nombre ne soit pas ce que leur divin Maître voudrait. Souvent aussi, c'est pour rappeler sa mission ou exprimer sa volonté de se sacrifier pour racheter leur tiédeur, leurs négligences, leurs chutes et pour abrégier les peines qu'ils ont ou auront à subir au purgatoire jusqu'à leur entière purification.

Quelque respectueux que soit le langage dont elle s'est servie, on conçoit que la sévérité de telles révélations ait soulevé une vive émotion et provoqué une opposition parfois irréductible dans une partie importante du clergé.

- Chez certains parce qu'ils étaient trop esclaves d'habitudes fâcheuses pour se résoudre à y renoncer ;
- Chez d'autres parce que, conscients, comme les Pharisiens de l'Evangile, d'avoir observé la lettre de la loi, ils ne sentaient pas la nécessité d'en respecter surtout l'esprit ;
- Chez d'autres, enfin, parce qu'ils ne pouvaient pas admettre que la volonté de Dieu leur fût communiquée par l'intermédiaire d'une simple fille des champs.

2. Ce que la Très Sainte Vierge Marie nous enseigne à la Salette.

2.1. Les grands responsables des malheurs prophétisés par la Très Sainte Vierge sont les prêtres.

Le fait que la Très Sainte Vierge parle au temps présent des péchés des prêtres et ce, dès le début du Secret confié à Mélanie, nous montre à quel point ces péchés sont comme la racine des châtements qui vont s'abattre sur les hommes. Du reste La Sainte Vierge le dit explicitement :

« Les péchés des personnes consacrées à Dieu crient vers le Ciel et appellent la vengeance et voilà que la vengeance est à leurs portes, car il ne se trouve plus personne pour implorer miséricorde et pardon pour le peuple ».

Prêtres et peuple seront englobés dans les châtements.

Les mots utilisés par Notre-Dame sont terribles : « cloaque d'impureté ». Ils nous rappellent les mots utilisés par Notre-Seigneur Jésus-Christ envers les prêtres de l'ancienne alliance, les scribes et les pharisiens :

1. « Guides aveugles, qui arrêtez au filtre le moucheron et avalez le chameau. Sépulcres blanchis » (Matth. XXIII, 23-24)
2. « Serpents, engeance de vipères, comment éviterez-vous d'être condamnés à la Géhenne ? » (Matth. XXIII, 33)
3. « Gardez-vous des scribes, qui se plaisent à se promener avec de longues robes ; ils élargissent leurs phylactères et allongent leurs franges ; ils aiment à être salués sur la place publique, et à être appelés rabbi » (Luc, XX, 46 ; Matth., XXIII, 5-7 ; Marc, XII, 38, 39)
4. « Vous parcourez la terre et la mer, pour faire un prosélyte et quand il l'est devenu, vous en faites un fils de la géhenne deux fois pire que vous ». (Matth. XXIII, 15)

On est loin du « modérantisme » des libéraux ! Quel enseignement de la part du Ciel !

Quels maux la Sainte Vierge identifie-t-Elle chez les prêtres :

1. Leur mauvaise vie.
2. Leurs irrévérences et leur impiété à célébrer les saints mystères : « il n'y a plus personne digne d'offrir la Victime sans tache à l'Éternel en faveur du monde »
3. L'amour de l'argent
4. L'amour des honneurs.
5. L'amour des plaisirs.

Les saints et les docteurs de l'Eglise ont toujours insisté sur la gravité des péchés du prêtre et sur les conséquences graves que ces péchés occasionnent dans l'Eglise.

Maux que causent les péchés des prêtres à l'Eglise :

Voilà ce que nous apprend le R.P. Mach S.J sur le péché mortel chez un prêtre :

« Saint Jérôme l'a dit : « *Grandis dignitas sacerdotum, sed grandis ruina si peccent* » (Hieron. in Ezech. XLIV). Cette ruine est tellement grande que saint Grégoire n'hésite pas d'affirmer ceci : « Dieu ne peut tolérer un plus grand mal dans l'Eglise que celui de permettre de donner le mauvais exemple à ceux qu'il a placés pour corriger les autres, et de pécher, à ceux qui devraient faire la guerre au péché » (Greg. past. p. I, c. 2, n. 4). En effet, si le peuple vient à connaître la chute d'un prêtre, et combien cela est facile ! jour et nuit il le regarde d'un œil suspect et malin ; une foule de langues secouant toute espèce de frein, révèlent et exagèrent ses fautes... Quel scandale !... Quel déshonneur pour tout le clergé !... Les prêtres agissent ainsi., il ne doit donc pas y avoir péché à cela... Combien de séculiers pêchent, mettant de côté tout frein et toute pudeur, parce qu'ils ont vu un prêtre pécher ! « *Quidquid feceris, id omnes sibi faciendum putant* » (Hieron. ad Eliod). Ils pensent bientôt et ils disent que tous les ecclésiastiques sont comme lui ; et ils arrivent à chanceler dans la foi, et à se persuader que les sermons, les Sacrements et l'Evangile lui-même ne sont que des impostures et des inventions humaines. Peut-il y avoir de plus grand maux ? Et sur qui retombe un pareil scandale et un tel péché, sinon sur celui qui y a donné occasion et sujet par sa conduite scandaleuse ?

« Et comment réparer ces maux ? Les prêtres, les curés, les missionnaires pourront bien employer leur zèle infatigable, sacrifier leur repos, leurs intérêts, leur santé même, et jusqu'à leur vie, afin de remédier à un si grand mal : tout sera inutile, tout s'en ira en pure perte devant les préventions que le scandale d'un prêtre a fait naître dans le cœur des fidèles... Et vous ne tremblez pas, mon frère !... Et vous n'êtes pas épouvanté à la pensée des comptes terribles que le Seigneur un jour vous demandera... « *Sanguinem autem ejus de manu tua requiram* » (Ezech. III, 18). Si celui qui avait gardé enfoui son talent a été jeté dans les ténèbres extérieures (Matth. V, 20), quel châtement ne devra pas attendre celui qui aura employé la fourberie, les conseils mauvais, les caresses, les violences, l'orgueil, l'autorité même du caractère sacerdotal, et peut-être les sacrements eux-mêmes pour arracher des âmes à Dieu, pour les jeter dans l'enfer ? « Je vous que c'est une terrible et effroyable chose, s'écrit saint Jean Chrysostome ; **un homme possédé du démon ne ferait tant de mal à l'Eglise qu'un prêtre souillé par le péché** » (hom. 83 in Matth). »

Horrible attentat des messes sacrilèges.

Dans une autre méditation, le R.P. Mach insiste sur l'horrible attentat des messes dites par des prêtres en état de péché mortel :

« Pardonnez, vénérables Prêtres, gens Sancta, nation choisie (I Pet. II, 9), christes du Dieu vivant, dieux de la terre, vicaires de Jésus-Christ, sauveurs du monde, dispensateurs de Ses miséricordes, médiateurs entre Dieu et l'homme; pardonnez, si je suppose possible parmi vous le plus horrible et le plus détestable crime qui se puisse imaginer, celui de célébrer en état de péché mortel. Et comment ne serait-ce pas vous faire le plus grand outrage, la plus grande injure ? Supposer un prêtre coupable du plus horrible attentat ! Oui, la supposition qu'il existe un semblable forfait serait une injure ; et réellement il serait impossible de le commettre si on avait toujours présent à l'esprit combien ce péché est énorme ; combien il est sensible à Jésus-Christ, et combien il est funeste à l'âme du prêtre. Mais hélas! comme on oublie cela facilement ! »

Lettres de Mélanie concernant le clergé :

De nombreuses lettres de Mélanie viennent témoigner de la gravité de la situation au 18^{ème} siècle déjà (Que dirait-elle aujourd'hui ?). Elles soulignent bien la corrélation entre les péchés des prêtres et les châtements qui en découlent comme logiquement...

Lettre de Mélanie à l'abbé Le Baillif.

« Castellamare, 10 juillet 1880.

« La guerre que le clergé fait au secret ne m'étonne pas, la persécution contre le Christ et sa religion ne m'étonne pas non plus. Je ne crains pas les persécuteurs de la religion, je ne crains pas les impies, les francs-maçons, ni les athées, etc. ; ce que je crains, **c'est la foi qui manque chez la plus grande partie du clergé français**. C'est son infidélité à sa vocation, à sa sublime mission. Si les premiers apôtres du Christ vivaient encore, ils auraient combattu, ils auraient lutté à verser tout leur sang pour soutenir la cause de leur divin Maître et ils auraient chanté victoire à la gloire du Christ et confusion de l'enfer. Mais que fait le clergé pour lutter entre les torrents de maux qui nous environnent, quelle part prend-il à la guerre qui se fait contre le Christ ?...

« Rien, il craint de la crainte servile et sa préoccupation est de garder ses intérêts matériels, de sauvegarder son honneur, sa charge, ses biens.

« Le clergé a reçu le secret avec orgueil ; ce secret dévoile les plaies qu'il tâche de couvrir avec le voile d'une dévotion toute étudiée, toute superficielle, le secret ayant levé le bout du voile, alors il s'écrit comme autrefois le grand prêtre : il a blasphémé. Le secret ne propose que l'observance de la loi de Dieu, et ne se plaint que de l'inobservance de cette même loi, et il menace de châtement, de

fléaux, les transgresseurs de la loi sainte. D'ailleurs, ne savons-nous pas que Notre-Seigneur fut condamné, fut crucifié par les prêtres ?... Ne sont-ce pas les prêtres qui reçurent les reproches les plus amers de la part du Fils de Dieu ? **Et aujourd'hui encore, oui, oui, ce sont les prêtres qui sont cause de tous nos malheurs parce qu'ils ne sont pas fidèles à leur vocation.** Le clergé français (moins quelques exceptions) est orgueilleux, intéressé, hautain et grandement irrégulier, il est rempli de vanité et d'ambition et Dieu, dans sa miséricorde, va l'humilier, mettre sa foi à l'épreuve. Je suis revenue de France, le cœur navré de douleur, les écoles sans Dieu se propagent dans tous les villages, et le pauvre peuple se demande ce qu'il doit penser de notre religion, est-elle vraie, oui ou non. MM. Les curés laissent faire, ils ne disent rien !... Ah ! ils ne se feront pas martyriser pour leur zèle... Ils ont peur de n'avoir pas leur traitement du gouvernement... Observent-ils le premier commandement qui nous ordonne d'aimer Dieu par-dessus toute chose ? par-dessus l'argent. »

Lettre à mère Saint-Jean.

« Le Cannet, 1^{er} juin 1888.

« Ce ne sont pas les voyages à Rome de Mgr Fava et des pères qui sont à la Salette, qui pourront amener à l'obéissance aux ordres du ciel et du pape, puisque les révoltés, c'est eux, et c'est eux-mêmes qui sont responsables devant Dieu et devant les hommes.

« Et cependant, leur peu de succès dans la direction des âmes, dans leurs sermons, la montagne qui redevient un désert, etc., tout cela devrait ouvrir les yeux de ces prêtres. **Il n'y a que les grands châtiments de Dieu qui ouvriront les yeux des moins coupables** ; les autres, Dieu sait ce qu'il sera d'eux... »

Lettre au Chanoine de Brandt (5 février 1897) :

« ... Moi, sans étude aucune, en laissant de côté certains rayons, ... en usant de la simple raison, je me dis : Dieu est infiniment miséricordieux, mais aussi infiniment juste, et il ne récompense jamais le mal. Or l'homme, méconnaissant son Créateur, son Sauveur, son Conservateur, le nie et le renie tous les jours par ses méfaits ; il blasphème son nom adorable ; il maudit la divine Providence, etc. Dieu récompensera-t-il les hommes pour leurs iniquités ?... Il châtiara, et **les châtiments** de diverses sortes ne nous seront pas donnés gratuitement, non, **nous les arrachons nous-mêmes des mains de la justice de Dieu.** »

Lettre au Chanoine de Brandt (27 décembre 1884) : (Mélanie est en visite chez sa mère à Corps)

« Mon pauvre pays (l'Isère) est bien malade : il vaudrait mieux qu'il n'eût pas de pasteur : jamais de sermon ; on n'engage jamais à se confesser ; le 8 décembre, rien, rien, tout comme un simple jour de la semaine, messe basse à 6h30, l'autre basse aussi, à 7h, et puis tout est fini. Il y a par ici, dans nos villages, des prêtres d'une vie publiquement scandaleuse : l'évêque n'en fait pas cas ; ce qui fait dire aux hommes que l'évêque en faisant autant que ces prêtres-là, il ne peut rien dire. Ensuite ils disent que, si le clergé croyait en Dieu, il ne ferait pas ce qu'il fait ; et voilà pourquoi il n'ose pas prêcher contre l'immoralité, etc. Ces prêtres avec leurs complices ont dit que, s'ils pouvaient m'avoir entre leurs mains, ils me feraient brûler avec mes livres du secret. Avec un tel clergé, que peut faire le pauvre peuple ?... C'est épouvantable. Il faut prier, prier, réparer, pleurer et gémir dans notre solitude, avec Marie notre douce Mère pleurant sur nos malheurs.

« Le mariage de ce pauvre prêtre, dont vous me parlez dans votre lettre l'afflige beaucoup. Oh ! combien il y en a, et de ceux même dont on ne se doute pas, qui vivent en concubinage ! Quel scandale ! et Mgr de Grenoble a un grand nombre de ses prêtres qui vivent ainsi, dont plusieurs au su du public ; et sa Grandeur a reçu plusieurs fois des lettres anonymes pour lui signaler les scandales ; il

n'en tient pas compte !... **Une purge est nécessaire dans le clergé, Dieu la donnera, n'en doutons pas.** »

Lettre à l'abbé Le Baillif :

« Castellamare, 20 février 1881.

Je trouve nos seigneurs les évêques de France très humbles en voulant brûler vive l'infâme, la vile bergère de la Salette, si j'étais à leur place je n'oserais pas même la toucher avec le fin bout de mes pieds. En échange de leur bonne volonté, je voudrais prendre une grosse poignée du feu dont brûle le Cœur de Jésus, pour enflammer d'amour de Dieu les cœurs de tous ces bons évêques ; après cela je baiserais respectueusement les traces de leurs pieds, comme je baise aujourd'hui les traces de leur sacre... »

Lettre à l'abbé Combe :

« Cusset, 20 novembre 1903.

« Au jugement dernier, combien de choses stupéfiantes nous verrons, mais il ne sera plus temps. L'évêque de Limoges verra à la droite du divin Sauveur et entouré de gloire ce prêtre qui disait la vérité pour le bien des âmes, pour éclairer, et pour défendre les droits de l'Eglise. Pauvre évêque et pauvres évêques ! car il y en a beaucoup qui ne sont que des loups, et des loups hypocrites, qui désignent au gouvernement les prêtres qu'il doit frapper. Attendons : nous verrons les fruits des œuvres de ces loup-évêques. »

Lettre à l'abbé Combe :

« Cusset, 26 février 1904.

« Donc sa Grandeur n'a pas vu pleurer la mère de Dieu. Elle n'y croit pas, pas plus qu'à la naissance du Fils qu'elle n'a pas vu ! Quand on n'a pas la foi, l'incrédulité (à la Salette) est logique...

« ... Vous avez vu, mon très cher Père, la belle leçon donnée par les cinquante-huit séminaristes, tous, qui demain 27, devaient recevoir l'ordination des mains de Mgr Le Nordez (franc-maçon) et refusèrent, et finirent par s'en aller tous... Les évêques francs-maçons sont dans le cas de faire une loi contre la liberté de la presse, puisqu'ils osent museler la Sainte Vierge ! Ce crime ne restera pas impuni. »

Lettre à l'abbé Combe :

« Altamura, 6 octobre 1904.

J'avais su quelque chose du zèle maçonnique de Mgr Moulins à votre égard. J'étais encore très malade alors, mais je déplorais amèrement sa conduite scandaleuse, et je me rappelais ces paroles du divin Sauveur : « il est nécessaire qu'il y ait du scandale, mais malheur à celui par qui le scandale arrive ! Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui suspende au coup une pierre de moulin et qu'on le jette dans la mer. » Mgr Moulins aurait mieux fait de réprimer les désordres vraiment scandaleux de plusieurs de ses plus chers curés... »

Lettre à mère Saint-Jean.

« Saint Barnabé, 31 octobre 1891.

En voyant la France, ou plutôt l'Europe, entièrement dans les filets de toutes les sectes de quelles couleurs qu'elles soient et que même les ecclésiastiques et hauts personnages en font partie ; en voyant les blasphèmes contre Dieu, la très Sainte Vierge et les saints ; en voyant la corruption générale contre la morale, la jeunesse élevée dans la négation de toute principe religieux ; en voyant les haine des royaumes, des états les uns contre les autres, les injustices, les vols, les fraudes, les suicides, l'indépendance et l'obstination générale, et les maladies qui étaient inconnues jusqu'ici, les saisons changées, le froid rigoureux et la chaleur excessive, les inondations, les tremblements de terre, les récoltes mauvaises, etc. Tout, tout annonce que l'antéchrist est tout prêt à se montrer et que la paix durable n'arrivera qu'après le passage de cet homme de mal... »

Lettre à l'abbé Roubaud :

« Galatina, 27 mars 1894.

« On endort ou on amuse le peuple tantôt d'une manière et tantôt d'une autre. Ceux qui sont au pouvoir font leurs affaires. La France, autrefois catholique, s'est choisi toutes les immondices de l'enfer pour les mettre à la tête de la nation... Quand il fallait parler, on a fait les chiens morts ; quand il fallait se montrer, on s'est caché ; quand il fallait défendre sa foi, on a reculé. Ceux qui étaient choisis, élus par la France, chassaient les religieux et permettaient les associations de sectaires, et les sectes aujourd'hui donnent leurs fruits. Mais ce n'est rien encore ; si Dieu nous prête vie, nous verrons bien d'autres explosions. On n'a pas voulu comprendre qu'en dehors du service de Dieu, il ne peut y avoir de paix et de bonheur... »

Lettre à l'abbé Combe :

« Altamura, 14 novembre 1904.

« Je pense que dans ma pauvre France les choses marchent mal, pour le malheur des impies, des apostats : et il y en aura beaucoup dès que la séparation sera un fait accompli. Elle n'en serait pas venue là si la semence du martyre ne s'était pas perdue et si la France avait mis en pratique les sages avertissements de Notre-Dame de la Salette... »

Ministère stérile :

En 1905, un autre prêtre (http://www.a-c-r-f.com/documents/Abbe_Stevenard_POURQUOI-NOTRE-MINISTERE-EST-STERILE.pdf), dans une lettre adressée au clergé paroissial, identifie douze causes à la stérilité générale du ministère des ecclésiastiques :

1. l'absence d'esprit intérieur.
2. le confortable.
3. un secret attachement aux biens de la terre.
4. l'attachement exagéré à ses parents.
5. les relations inutiles avec le monde.
6. le manque de circonspection dans les rapports avec les femmes.
7. l'immortification.
8. le désœuvrement.
9. les lectures frivoles ou inopportunes.
10. la négligence de nous corriger de nos défauts.
11. l'esprit d'indépendance.

12. le ministère auprès des hommes et des jeunes gens trop négligé, au profit des femmes.

Comme il est triste de voir à quel point ce constat reste vrai chez la plupart des prêtres de la Tradition, soit disant l'élite de l'élite, aujourd'hui ! Même dans les milieux « non una cum » !

Faut-il s'étonner que notre sainte Religion continue (apparemment) de perdre du terrain ?

Blanc de Saint Bonnet disait que « le clergé saint fait le peuple pieux, le clergé pieux fait le peuple honnête, le clergé honnête fait le peuple impie. »

Un autre adage dit : « les fidèles ont les prêtres qu'ils méritent » !

Il semble bien que nous soyons dans un cercle vicieux : nous roulons d'abîme en abîme. Qui peut bien nous en sortir, à part le Bon Dieu ? Sainte Vierge Marie venez à notre secours ! Priez pour les prêtres ! Obtenez nous de saints prêtres !

2.2. Rome perdra la foi. L'Eglise sera éclipsée.

Un autre enseignement capital de la Sainte Vierge pour le temps présent est que « L'Eglise sera éclipsée ». Notre-Dame dit cela en 1846, et force est de constater que c'est ce que nous vivons aujourd'hui ! Nous allons le voir.

Méditons ces paroles de la Sainte Vierge !

Une éclipse suppose deux astres, l'un éclipsant, l'autre éclipsé.

La très Sainte Vierge Marie nous apprend que l'astre qui est éclipsé est l'Eglise, Une, Sainte, Catholique et Apostolique. L'astre qui éclipse n'est donc pas l'Eglise catholique ; c'est une autre église, qui ne peut être l'Eglise de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Si elle n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ, la Cité de Dieu, elle est nécessairement satanique, elle fait partie de la Cité du diable !

En voulons-nous des preuves : cette église conciliaire n'a de cesse d'essayer de détruire tout ce qu'a construit l'Eglise (Lisez sur ce sujet la brochure de M. Louis-Hubert Remy : « Ils ont tout détruit » : http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR-Ils_ont.pdf).

1. Cette église conciliaire a **détruit** la vérité. Elle n'enseigne plus la même Foi. Elle passe son temps à **attaquer la vérité connue**, un des six **péchés contre le Saint-Esprit**, péchés difficilement rémissibles. Ce qui était bien devient mal, ce qui était mal devient bien ; le vrai devient faux ; le faux devient vrai. **Elle ne combat qu'un seul groupe, ceux qui veulent rester fidèles à l'Eglise de toujours.** C'est signé : « Dis-moi qui tu crosses, je te dirai qui tu es ! »
2. Elle a détruit tous les moyens de sanctification, tous les secours « ordinaires » du Catholique dans l'acquisition de la vie éternelle. En rendant ontologiquement invalide le sacrement des consécration épiscopales, elle a coupé l'arbre des sacrements à la racine. **Cette église n'est pas apostolique** : ses prêtres ne sont pas prêtres, ses évêques ne sont pas évêques...
3. Elle a détruit la liturgie, la discipline, les élites, les combattants, les missions, les principes d'enseignement, les volontés, etc.
4. Elle remplace la seule vraie fin, qui est l'amour de Dieu, par l'amour de l'homme.
5. Elle blasphème contre le premier commandement, respectant toutes les autres religions, dont le père est le diable. Il n'y a plus de péché, sauf de rester catholique.
6. Elle ne combat plus les ennemis du nom de chrétien ; pire, elle les dit ses amis.

7. Elle n'est plus Une, elle n'est plus Sainte, elle n'est plus Catholique, elle n'est plus Apostolique.
8. Elle dénigre systématiquement la Sainte Eglise en lui attribuant faussement de multiples fautes.

La fausse autorité : arme au combien efficace la fausse Eglise.

Elle se sert pour cela notamment de « l'autorité » qu'elle prétend avoir, parce qu'elle occupe la même place (les mêmes locaux !) qu'occupait l'Eglise. L'astre qui éclipse occupe la place apparente de l'astre éclipsé.

L'entrisme : autre arme efficace.

L'entrisme est une arme efficace pour faire tomber une organisation. La très Sainte Vierge nous met en garde contre l'entrisme dans l'Eglise : « Le démon usera de toute sa malice pour **introduire** dans les ordres religieux des personnes adonnées au péché ».

Evidemment cet entrisme n'est pas un phénomène nouveau (voir notamment les écrits de Saint Pierre Damien), mais, en nous avertissant une nouvelle fois, la Sainte Vierge nous laisse surtout entendre, en 1846, que, contrairement à toutes les tentatives précédentes, cet entrisme aboutira (on peut dire aujourd'hui qu'il a abouti). On peut, de toute façon, constater que, malgré les avertissements, les prêtres d'hier et d'aujourd'hui n'y prêtent guère attention.

Les deux astres sont les deux camps opposés :

Nous pouvons rapprocher ces deux astres de l'enseignement de Saint Ignace sur les deux étendards : il y a deux camps opposés, adverses, ennemis, irréconciliable. Le camp de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge (l'Eglise catholique) d'un côté, et le camp de Satan de l'autre. L'église conciliaire qui éclipse actuellement l'Eglise catholique est nécessairement du camp de Satan. Chacun des deux camps essaie d'« éclipser » l'autre.

Pour faire notre salut, nous devons vivre en vrais chrétiens, et donc nécessairement **TOUT rejeter de l'église conciliaire**. D'ailleurs celle-ci, comme nous l'avons vu, ne se prive pas pour démolir tout ce qui n'est pas elle.

Evidemment, l'apostasie générale peut nous scandaliser. L'enseignement de la Sainte Vierge sur l'éclipse de l'Eglise nous apporte la solution à la crise, et nous remplit de confiance.

L'astre éclipsé n'est pas détruit.

La Sainte Eglise catholique n'est pas détruite par l'église conciliaire. Le terme employé par la Sainte Vierge nous confirme les promesses de Notre-Seigneur : « les Puissances de l'Enfer ne prévaudront point contre Elle ».

Jusqu'à la fin, il restera des fidèles, adorateurs en esprit et en vérité, même si leur nombre est très petit. L'argument du nombre (nominalisme !) est un argument souvent invoqué par les ennemis de la vérité (les sectateurs de l'église conciliaire, ou ceux qui veulent rester en contact avec elle), ce nombre assurant prétendument la « visibilité » de l'Eglise.

Or, la Sainte Vierge nous parle dans le Secret confié à Mélanie du petit nombre de ceux qui resteront fidèles : « Combattez, enfants de lumière, vous, **petit nombre** qui y voyez. ». Notez bien que Notre-Dame affirme que ce petit nombre est clairvoyant... Et donc ne se sera pas laissé berné par les mirages conciliaires. Pour Notre-Dame, ce n'est pas le nombre qui compte, c'est la qualité !

Voilà, à ce sujet, ce que nous enseigne le **Père Faber** : « L'ancienne haine de l'hérésie devient rare ; on perd l'habitude de regarder Dieu comme l'unique vérité, en sorte que l'existence des hérésies n'est plus un sujet d'épouvante. On tient pour certain que Dieu ne doit rien faire qui nous soit pénible, et que son autorité ne doit prendre aucune forme désagréable ni blessante pour la liberté de ses créatures. Comme le monde a rejeté les idées exclusives, il faut bien que Dieu suive le progrès et mette de côté des principes surannés dans sa conduite à notre égard. Les majorités doivent finir par avoir le dessus ; telle est la règle et le fait d'expérience dans un pays constitutionnel. C'est ainsi que la discorde et l'erreur en religion ont fini par devenir moins odieuses et moins alarmantes, simplement parce qu'on s'y est accoutumé. **Il faut une certaine hardiesse de cœur et d'intelligence pour croire que toute une grande nation ait tort, ou que tout un siècle puisse aller de travers. Mais la théologie, dans sa simplicité, met bravement le monde tout entier au ban comme pécheur, et ne trouve pas de difficulté à n'assigner à la vraie Église qu'une portion modérée de la population du globe.** La croyance dans la facilité du salut hors de l'Église est fort douce, si nous avons des parents ou des amis dans les liens de l'hérésie ; de plus, si nous voulons admettre cette maxime, le monde nous pardonnera une foule d'erreurs et de superstitions, et nous fera l'honneur de nous complimenter de notre religion comme étant un produit littéraire ou philosophique de notre crû, plutôt qu'un don de Dieu. Est-ce donc là un si grand avantage pour que tant de gens en soient si enchantés, le paient si cher et sans regret ? Il est clair que cette croyance diminue notre estime pour l'Église, et doit affaiblir notre empressement à convertir les autres. Ceux qui font le moins d'usage du système de l'Église, sont naturellement ceux qui le connaissant et l'estimant le moins, seront le moins en état d'en juger ; et avec cela, ce sont justement ceux qui sont les premiers à faire généreusement le sacrifice des prérogatives de l'Église aux exigences de la mollesse et de l'indifférentisme modernes. »

Saint Basile le Grand, alors qu'il écrivait à ses moines, traqués par le gouvernement qui se défendait d'être persécuteur, nous confirme cette vérité : « Beaucoup d'honnêtes gens, tout en trouvant qu'on vous poursuit sans justice, n'estiment point à confession les souffrances que vous endurez pour la vérité ; mais il n'est pas nécessaire d'être païen pour faire des martyrs. Nos ennemis du jour ne nous détestent pas moins que ne faisaient les adorateurs des idoles ; s'ils trompent la multitude sur le motif de leur haine, c'est afin de vous enlever, croient-ils, la gloire dont on entourait les anciens confesseurs. Mais soyez-en convaincus : devant le juste juge, votre confession n'en subsiste pas moins. Ayez donc bon courage ; sous la tourmente renouvez-vous dans l'amour ; ajoutez chaque jour à votre zèle, sachant qu'en vous doivent se conserver les restes de la piété que le Seigneur à son avènement trouvera sur terre. Ne vous troublez pas des trahisons, d'où qu'elles viennent : ce furent les princes des prêtres, les scribes et les anciens, qui dressèrent les embûches où notre Maître voulut succomber. N'ayez égard aux pensées de la foule, que le moindre souffle agite en divers sens comme l'eau des mers. **N'y en eût-il qu'un seul à faire son salut comme Loth à Sodome, il ne doit pas dévier de la rectitude, parce que lui seul a raison, mais maintenir immuable son espérance en Jésus-Christ.** »

L'astre éclipsé disparaît un moment, puis réapparaît, et finit par redonner sa pleine lumière et sa chaleur.

L'Église conciliaire tente d'occulter l'Église, de prendre Sa place et de se faire passer pour Elle, elle tente de remplacer la lumière que nous donne l'Église, par une lumière trompeuse, le décalogue de Dieu par le décalogue de Satan, le réalisme catholique par le nominalisme satanique (pouvoir de mots en trompe l'œil comme la « liberté religieuse », etc.).

Force est de constater que la Sainte Eglise disparaît peu à peu, au fur et à mesure que beaucoup perdent la foi. Sommes-nous près de l'éclipse totale ? Faisons le bilan : combien reste-t-il apparemment de catholiques fidèles, de prêtres fidèles ?

Un passage du Secret révèle le caractère progressif de cette éclipse :

« ...Lucifer, avec un grand nombre de démons seront détachés de l'Enfer : **ils aboliront la foi peu à peu** et même dans les personnes consacrées à Dieu ; ils les aveugleront d'une telle manière qu'à moins d'une grâce particulière, ces personnes prendront l'esprit de ces mauvais anges : plusieurs maisons religieuses perdront entièrement la foi et perdront beaucoup d'âmes ».

Lorsque l'éclipse sera totale, comme nous l'annonce la Sainte Vierge, « le monde sera dans la consternation », sans repères ni direction, dans les ténèbres les plus profondes. Ne sera visible que l'autre astre, qui prendra toute la place et voudra se faire passer pour la Sainte Eglise. Il ne restera plus rien apparemment de la Sainte Eglise : la Tradition sera ou martyrisée ou obligée de se cacher. Il ne nous restera que le chapelet, comme plusieurs voyants l'ont prophétisé.

Mais la Sainte Vierge, en utilisant ce terme d'éclipse, nous donne en même temps l'assurance que cette disparition n'est que momentanée : la lumière de la Sainte Eglise reviendra... petit à petit, jusqu'à ce qu'Elle redonne sa pleine lumière, à la fin de l'éclipse.

Et dès la première seconde où cette lumière reviendra, tous les ennemis de Notre-Seigneur seront aveuglés, terrassés. Nous en sommes sûrs, Il a vaincu le monde, Il est notre espérance. Sa sainte Mère nous a même annoncé : "A la fin, mon cœur immaculé triomphera". A la fin, évidemment.

Quand cette éclipse a-t-elle commencée ?

Cette éclipse a probablement commencé à la mort de Pie XII (1958) ou au début du Concile Vatican II (29 octobre 1963 : http://www.a-c-r-f.com/documents/LHR_date_de_l.eclipse.pdf). Quoi qu'il en soit, nous pouvons citer l'importante confidence de Jean Guitton (l'ami de Paul VI, FM 33^{ème} degré) à sa secrétaire M^{lle} Michèle Reboul : « L'Eglise Catholique est morte dès le premier Jour du Concile Vatican II. Elle a fait place à l'église œcuménique. Elle ne devrait plus s'appeler catholique mais œcuménique ».

Jean Guitton dit avec raison que dès le premier jour du Concile, une autre église apparaît, une autre église qui n'est plus l'Eglise Catholique et qu'il appelle avec juste raison l'église œcuménique. Mais il se trompe en disant que l'Eglise Catholique est morte. Elle est simplement éclipmée.

L'éclipse de La Sainte Eglise confirmée par le pape Léon XIII :

Le pape Léon XIII confirme l'éclipse de l'Eglise dans son grand exorcisme publié en 1884 (http://www.a-c-r-f.com/documents/LEON_XIII-Exorcisme.pdf) :

« L'Eglise, épouse de l'Agneau Immaculé, la voici saturée d'amertume et abreuvée de poison, par des ennemis très rusés ; ils ont porté leurs mains impies sur tout ce qu'elle désire de plus sacré. **Là où fut institué le siège du bienheureux Pierre, et la chaire de la Vérité, là ils ont posé le trône de leur abomination dans l'impiété ; en sorte que le pasteur étant frappé, le troupeau puisse être dispersé.** O saint Michel, chef invincible, rendez-vous donc présent au peuple de Dieu qui est aux prises avec l'esprit d'iniquité, donnez-lui la victoire et faites le triompher ». *Exorcisme de Léon XIII contre Satan et les anges apostats*, 1884.

2.4. Enchaînement des événements prédits dans le Secret :

Dans le Secret qu'Elle confie à Mélanie, la Très Sainte Vierge nous trace les grandes lignes de l'histoire de l'Eglise à partir de 1846. Disons ici tout de suite des considérations qui suivent, que beaucoup de choses sont du domaine de l'interprétation, et qu'il n'est absolument pas dans mon intention de m'ériger en prophète... C'est néanmoins un enchaînement possible d'événements :

- qui est conforme avec l'interprétation de l'Apocalypse du Père de Clorivière, ou avec ce qu'a dit Mélanie) ;
- qui est confirmée par de nombreux événements qui se sont déjà déroulés entre 1846 et nos jours...

L'ordre des événements qui transparaît dans les paroles de Notre-Dame est le suivant :

1. Une première période marquée par l'apostasie générale des individus et des nations, l'éclipse de l'Eglise, l'arrivée de l'Antéchrist, les châtements dont Dieu punira les habitants de la terre, le petit nombre très épuré des fidèles qui sera préservé.
2. Une seconde période marquée par une restauration, après la conversion des Juifs et des gentils par le ministère d'Hénoch et Elie, et après la chute de l'Antéchrist et de Babylone.
3. Une troisième période marquée par un nouveau refroidissement de la foi.

L'apostasie générale :

1. **L'apostasie générale**, des individus et des nations :
 - a. « Il y aura en tous lieux des prodiges extraordinaires, parce que la vraie foi s'est éteinte et que la fausse lumière éclaire le monde. »
 - b. « La sainte foi de Dieu étant oubliée, chaque individu voudra se guider par lui-même et être supérieur à ses semblables. On abolira les pouvoirs civils et ecclésiastiques, tout ordre et toute justice seront foulés aux pieds ; on ne verra qu'homicides, haine, jalousie, mensonge et discorde, sans amour pour la patrie ni pour la famille. »
 - c. Ce sont bien des nations entières qui apostasient : « Les gouvernants civils auront tous un même dessein, qui sera d'abolir et de faire disparaître tout principe religieux, pour faire place au matérialisme, à l'athéisme, au spiritisme et à toutes sortes de vices. »
2. Les **châtiments** dont les mauvais chrétiens et tous les habitants de la terre seront l'objet :
 - a. « Dieu va frapper d'une manière sans exemple. »
 - b. « Malheur aux habitants de la terre ! Dieu va épuiser Sa colère, et personne ne pourra se soustraire à tant de maux réunis. »
 - c. « Les saisons seront changées, la terre ne produira que de mauvais fruits, les astres perdront leurs mouvements réguliers, la lune ne reflétera qu'une faible lumière rougeâtre ; l'eau et le feu donneront au globe de la terre des mouvements convulsifs et d'horribles tremblements de terre, qui feront engloutir des montagnes, des villes, (etc.). »
 - d. « Malheur aux habitants de la terre ! Il y aura des guerres sanglantes et des famines ; des pestes et des maladies contagieuses ; il y aura des pluies d'une grêle effroyable d'animaux ; des tonnerres qui ébranleront des villes ; des tremblements de terre qui engloutiront des pays ; on entendra des voix dans les airs ; les hommes se battront la tête contre les murailles ; ils appelleront la mort, et d'un autre côté la mort fera leur supplice ; le sang coulera de tous côtés. Qui pourra vaincre, si Dieu ne diminue le temps de l'épreuve ? »

3. Une « **fausse paix** » juste avant l'arrivée de l'Antéchrist. N'est-ce pas de cette « fausse paix » dont on nous parle en permanence actuellement, et dont tout le monde peut voir qu'elle est une véritable la guerre (guerre économique, manipulation des masses, actions de « maintien de la paix ») ? « Avant que ceci arrive, il y aura une espèce de fausse paix dans le monde on ne pensera qu'à se divertir »
4. L'arrivée de précurseurs de l'Antéchrist et de **l'Antéchrist** lui-même :
 - a. « Un avant-coureur de l'antéchrist, avec ses troupes de plusieurs nations, combatta contre le vrai Christ, le seul Sauveur du monde ; il répandra beaucoup de sang, et voudra anéantir le culte de Dieu pour se faire regarder comme un Dieu. »
 - b. « Ce sera pendant ce temps que naîtra l'antéchrist, d'une religieuse hébraïque, d'une fausse vierge qui aura communication avec le vieux serpent, le maître de l'impureté ; son père sera Ev. ; en naissant, il vomira des blasphèmes, il aura des dents ; en un mot ce sera le diable incarné ; il poussera des cris effrayants, il fera des prodiges, il ne se nourrira que d'impuretés. Il aura des frères qui, quoiqu'ils ne soient pas comme lui des démons incarnés, seront des enfants de mal ; à 12 ans, ils se feront remarquer par leurs vaillantes victoires qu'ils remporteront ; bientôt, ils seront chacun à la tête des armées, assistés par des légions de l'enfer. »
5. **L'éclipse de l'Église** :
 - a. « Le Vicaire de mon Fils aura beaucoup à souffrir, parce que pour un temps l'Église sera livrée à de grandes persécutions : ce sera le temps des ténèbres ; l'Église aura une crise affreuse. »
 - b. « Rome perdra la foi et deviendra le siège de l'antéchrist. » : cette phrase de la Sainte Vierge semble confirmer que l'Antéchrist viendra dans l'âge où se produira cette éclipse, dans l'âge où Rome perdra la foi. Rome aura perdu la foi avant l'arrivée de l'Antéchrist.
 - c. « L'Église sera éclipsée, le monde sera dans la consternation. »
6. **Un petit nombre de fidèles sera préservé** : « Les démons de l'air avec l'antéchrist feront de grands prodiges sur la terre et dans les airs, et les hommes se pervertiront de plus en plus. Dieu aura soin de Ses fidèles serviteurs et des hommes de bonne volonté ... »

La restauration :

L'apostasie générale et l'éclipse de l'Église seront suivies d'une restauration dont les artisans seront Enoch et Elie, et le petit nombre de « justes » qui resteront. Cette restauration, comme nous l'avons vu, est déjà suggérée dans le terme « éclipsé » utilisé par la Sainte Vierge. Voici un autre passage clef du Secret :

1. « Au premier coup de l'épée foudroyante [de Dieu], les montagnes et la nature entière trembleront d'épouvante, parce que les désordres et les crimes des hommes percent la voûte des cieux. Paris sera brûlé et Marseille englouti ; plusieurs grandes villes seront ébranlées et englouties par des tremblements de terre : on croira que tout est perdu ; on ne verra qu'homicides, on n'entendra que bruits d'armes et que blasphèmes. Les justes souffriront beaucoup ; leurs prières, leur pénitence et leurs larmes monteront jusqu'au Ciel, et tout le peuple de Dieu demandera pardon et miséricorde, et demandera mon aide et mon intercession. Alors Jésus-Christ, par un acte de Sa justice et de Sa grande miséricorde pour les justes, commandera à Ses anges que tous Ses ennemis soient mis à mort. **Tout à coup les persécuteurs de l'Église de Jésus-Christ et tous les hommes adonnés au péché périront, et la terre deviendra comme un désert. Alors se fera la paix, la réconciliation de Dieu avec les hommes ; Jésus-Christ sera servi, adoré et glorifié ; la charité fleurira partout.** Les nouveaux rois seront le bras droit de la sainte Église, qui sera forte, humble, pieuse, pauvre, zélée et imitatrice des

vertus de Jésus-Christ. L'Évangile sera prêché partout, et les hommes feront de grands progrès dans la foi, parce qu'il y aura unité parmi les ouvriers de Jésus-Christ, et que les hommes vivront dans la crainte de Dieu. »

2. « Les démons de l'air avec l'antéchrist feront de grands prodiges sur la terre et dans les airs, et les hommes se pervertiront de plus en plus. Dieu aura soin de Ses fidèles serviteurs et des hommes de bonne volonté ; l'Évangile sera prêché partout, tous les peuples et toutes les nations auront connaissance de la vérité ! »

Enoch et Elie seront des artisans importants de cette restauration, ils sont comme les éléments déclenchant de la restauration :

3. « L'Église sera éclipsée, le monde sera dans la consternation. Mais voilà Enoch et Élie remplis de l'Esprit de Dieu ; ils prêcheront avec la force de Dieu, et les hommes de bonne volonté croiront en Dieu, et beaucoup d'âmes seront consolées ; ils feront de grands progrès par la vertu du Saint-Esprit et condamneront les erreurs diaboliques de l'antéchrist. »
4. Enoch et Elie seront persécutés et vaincus par l'Antéchrist ; leur sacrifice ainsi que les souffrances et les prières des fidèles obtiendront l'intervention de Dieu. « Par le sang, les larmes et les prières des justes, Dieu Se laissera fléchir ; Enoch et Elie seront mis à mort ; Rome païenne disparaîtra »

L'Antéchrist sera vaincu : « Voici le temps ; l'abîme s'ouvre. Voici le roi des rois des ténèbres. Voici la bête avec ses sujets, se disant le "Sauveur" du monde. Il s'élèvera avec orgueil dans les airs pour aller jusqu'au ciel ; il sera étouffé par le souffle de saint Michel Archange. Il tombera, et la terre, qui depuis trois jours sera en de continuelles évolutions, ouvrira son sein plein de feu ; il sera plongé pour jamais avec tous les siens dans les gouffres éternels de l'enfer. Alors l'eau et le feu purifieront la terre et consumeront toutes les œuvres de l'orgueil des hommes, et tout sera renouvelé : Dieu sera servi et glorifié ».

Rome païenne, la nouvelle Babylone, probablement la nouvelle capitale du monde apostat, disparaîtra : « Rome païenne disparaîtra ; le feu du Ciel tombera et consumera trois villes ».

Cette restauration sera suivie d'un nouveau refroidissement de la foi et de nouveaux châtiments avant le dénouement final, c'est-à-dire la fin du monde et le Jugement général. C'est ce que nous apprend la Sainte Vierge par ces paroles :

« Cette paix parmi les hommes ne sera pas longue : vingt-cinq ans d'abondantes récoltes leur feront oublier que **les péchés des hommes sont cause de toutes les peines qui arrivent sur la terre.** »

Un certain nombre de châtiments décrits par Notre-Dame concernent certainement cette seconde période de refroidissement, qui précède directement la fin du monde.

La Sainte Vierge ne parle que très succinctement de cette seconde période, pour mieux nous avertir sur les dangers qui nous menacent actuellement. **La plupart des choses qui nous sont annoncées par Notre-Dame concernent certainement l'âge de l'Église dans lequel Elle parle, donc le nôtre.**

Dieu reconstruira avec des riens.

La Sainte Vierge nous apprend ce qui caractérise le petit nombre (http://www.a-c-r-f.com/documents/Abbe_Augustin_LEMANN-Denouement_persecution.pdf) de ceux qui resteront les fidèles disciples de Notre-Seigneur Jésus-Christ pendant la période l'apostasie générale, les vrais enfants de la Sainte Eglise :

- Ce seront les enfants de la foi.
- Ils auront la véritable dévotion à la Sainte Vierge, et chercheront à imiter Notre-Seigneur Jésus-Christ et Notre-Dame.
- Ils n'auront de cesse de croître dans l'amour de Dieu et dans les vertus qui sont les plus chères à Notre-Dame : humilité, esprit de pauvreté, mortification, chasteté, défiance de soi-même, confiance en Dieu.
- Ils seront en très petit nombre, épuré par les épreuves.
- Le Bon Dieu leur conservera Ses lumières pour y voir clair. Notre-Dame les assistera personnellement dans le combat qu'ils auront à mener.

La Très Sainte Vierge leur adresse un pressant appel à **combattre** :

« J'adresse un pressant appel à la terre : j'appelle les vrais disciples du Dieu vivant et régnant dans les cieux ; j'appelle les vrais imitateurs du Christ fait homme, le seul et vrai Sauveur des hommes ; j'appelle mes enfants, mes vrais dévots, ceux qui se sont donnés à moi pour que je les conduise à mon divin Fils, ceux que je porte pour ainsi dire dans mes bras, ceux qui ont vécu de mon esprit ; enfin j'appelle **les Apôtres des derniers temps**, les fidèles disciples de Jésus-Christ qui ont vécu dans un mépris du monde et d'eux-mêmes, dans la pauvreté et dans l'humilité, dans le mépris et dans le silence, dans l'oraison et dans la mortification, dans la chasteté et dans l'union avec Dieu, dans la souffrance et inconnus du monde. Il est temps qu'ils sortent et viennent éclairer la terre. Allez, et montrez-vous comme mes enfants chéris ; je suis avec vous et en vous, pourvu que votre foi soit la lumière qui vous éclaire dans ces jours de malheur. Que votre zèle vous rende comme des affamés pour la gloire et l'honneur de Jésus-Christ. **Combattez, enfants de lumière, vous, petit nombre qui y voyez** ; car voici le temps des temps, la fin des fins. »

« La terre sera frappée de toutes sortes de plaies (outre la peste et la famine qui seront générales) ; il y aura des guerres jusqu'à la dernière guerre, qui sera alors faite par les dix rois de l'antéchrist, lesquels rois auront tous un même dessein et seront les seuls qui gouverneront le monde. Avant que ceci arrive, il y aura une espèce de fausse paix dans le monde ; on ne pensera qu'à se divertir ; les méchants se livreront à toutes sortes de péchés ; mais les enfants de la sainte Église, les enfants de la foi, mes vrais imitateurs, croîtront dans l'amour de Dieu et dans les vertus qui me sont les plus chères. Heureuses **les âmes humbles** conduites par l'Esprit-Saint ! Je combattrai avec elles jusqu'à ce qu'elles arrivent à la plénitude de l'âge. »

La bataille préliminaire http://www.a-c-r-f.com/documents/VAQUIE-Bataille_preliminaire.pdf :

Jean Vaquié, dans sa brochure *La bataille préliminaire*, nous donne un avis important sur le petit nombre très épuré dont parle la Très Sainte Vierge :

« Mais il faut bien comprendre que si Dieu Se conserve une base infime, un seul homme, une famille unique, un "petit nombre"⁶, c'est parce qu'Il ne fait pas aujourd'hui une création nouvelle. **Il fait Ses œuvres terrestres avec "des riens", mais non pas avec rien.** Il opère avec des **petits restes**, c'est-à-dire avec des choses négligeables, avec des riens qui rappellent le néant dont Il a tiré la création, mais des riens qui ne sont cependant pas le néant. [...] Le "**petit nombre**" dont nous parlons, c'est tout simplement une minorité que Dieu constitue Lui-même et dont Il augmente ou restreint le nombre **comme il Lui convient. Il recrute cette minorité où Il veut et pas seulement chez ceux qui se croient, à tort ou à raison, l'élite désignée.** »

⁶ "un si petit nombre, qu'on peut facilement les appeler par leurs noms" précisera le vénérable Holzhauser dans son interprétation de l'Apocalypse : http://www.a-c-r-f.com/documents/HOLZHAUSER-Interpretation_Apocalypse.pdf.

Ce « petit nombre » doit fléchir le Ciel, en adoptant une spiritualité de combat.

Comme Mélanie Calvat, cette minorité devra fléchir Dieu par la prière et la pénitence, en acceptant toutes les souffrances que le Bon Dieu lui enverra. Jean Vaquié poursuit :

« Voyons maintenant **contre qui** est dirigée cette "bataille préliminaire". Si étrange que cela paraisse elle est **dirigée contre Dieu**. Il faut faire l'assaut du ciel. C'est Dieu qu'il s'agit de fléchir. Et c'est Dieu Lui-même qui nous a donné des armes contre Lui. Ces armes sont la **prière** à laquelle il faut ajouter la **pénitence** qui donne des ailes à la prière. Par elles, les obstacles sont levés, la pierre du tombeau est ôtée, et la décision divine de faire miséricorde est enfin prise.

Or nous observons précisément que cette décision divine se fait attendre. L'Époux tarde à venir. Toutes les œuvres de Jésus-Christ sur la terre, les ecclésiastiques comme les temporelles, sont rongées de l'intérieur. Il n'en subsiste plus que les **apparences** et pourtant Dieu ne donne pas, pour l'heure, de signes d'indignation manifestes. C'est donc que **la somme des désirs n'a pas atteint la mesure comble**. Dieu attend. L'Écriture nous apprend qu'Il est "lent à la colère". [...]

Pour percer la voûte des cieux et en faire descendre la puissance et la miséricorde divines, nous ne serons pas mieux traités que le Maître. Or c'est le **cri** poussé par Notre-Seigneur avant de rendre l'esprit qui a percé la voûte des cieux et en a fait descendre le Saint-Esprit, cinquante jours plus tard. Et ce cri Lui a été arraché par la douleur. Il est à craindre que notre clameur n'atteigne l'intensité suffisante que quand elle nous sera arrachée par la **douleur**. Cependant, ne craignons rien, gardons confiance. Les grâces nécessaires accompagnent toujours les épreuves.

L'état d'extrême angoisse dans lequel nous sommes quant à la ruine envahissante de toutes les œuvres terrestres de Notre-Seigneur Jésus-Christ engendre une véritable spiritualité, c'est-à-dire une forme particulière de piété. Car notre âme est occupée uniquement par cette **angoisse** qui efface et surpasse tous les autres sentiments. Il nous est devenu impossible de penser à autre chose, tellement la situation est inouïe. Tel devait être aussi l'état d'esprit de Jeanne d'Arc qui contemplait avec tristesse "la grande pitié du royaume de France".

Quel est l'axe de cette "**spiritualité de combat**"? Sur quels soucis et sur quel espoir principal est-elle centrée ? Tout finit par où tout a commencé. Les finalités du royaume très chrétien seront l'image agrandie de ses origines. La France et sa royauté finiront dans le miracle comme elles ont commencé. C'est le double zèle de notre origine et de notre finalité qui va commander notre spiritualité de combat, notre dévotion particulière de temps de crise. »

Les Apôtres des derniers temps.

Dans le Secret confié à Mélanie, la Très Sainte Vierge nous parle des « apôtres des derniers temps », et Elle manifeste clairement par ailleurs Son désir de voir créer un ordre religieux missionnaire, travaillant à la sanctification du clergé et à la conversion des pauvres pécheurs.

Cet ordre est sans doute appelé à voir le jour, à jouer un grand rôle dans le combat futur que l'Église aura à mener contre la Bête, c'est-à-dire l'Antéchrist. C'est ce que Notre-Dame nous apprend par le choix qu'Elle a fait du nom de cet ordre, et que Mélanie nous confirme par la description de la vision (la *Vue*, comme elle l'appelle) qui accompagnait le moment où la Sainte Vierge lui dictait la règle.

Dans la **lettre adressée par Mélanie, le 21 juin 1879, de Castellamare, à l'abbé Le Baillif**, nous lisons ce qui suit :

« Mon très révérend Père, pour me conformer à vos désirs et à la volonté de Monseigneur, je vais répondre aussi clairement que possible aux questions que vous m'adressez au nom de Sa Grandeur.

1. Il est bien vrai que, dans l'apparition du 19 septembre 1846 sur la montagne de la Salette, la Très Sainte Vierge m'a manifesté qu'elle voulait la création d'un nouvel ordre religieux qu'elle-même a désigné sous le nom des Apôtres des derniers temps. La preuve en est soit dans la règle qu'elle m'a donné alors elle-même de vive-voix à la suite du secret et que depuis longtemps vous possédez, soit dans la vue de cette œuvre.

Cet ordre comprendra : 1) des prêtres qui seront les missionnaires de la Sainte Vierge et les apôtres des derniers temps ; 2) des religieuses, lesquelles dépendront des missionnaires ; 3) des fidèles, engagés dans le siècle qui voudraient s'unir et se rattacher à l'œuvre.

2. Le but de ce nouvel ordre est de travailler à la sanctification du clergé, à la conversion des pécheurs et d'étendre le règne de Dieu par toute la terre. Les religieuses sont appelées comme les missionnaires à travailler avec zèle au salut des âmes par la prière et par les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle. Quant à l'esprit de l'ordre, ce doit être l'esprit des premiers apôtres, la Sainte Vierge a suffisamment caractérisé cet esprit, soit dans la règle qu'elle m'a donnée, soit dans l'appel aux Apôtres des derniers temps qui termine le secret.

Les œuvres auxquelles cet ordre sera employé sont indiquées dans la règle donnée par la Très Sainte Vierge et dans la *vue* dont voici quelques fragments, car je ne puis écrire le tout :

Je vis que l'Évangile de Jésus-Christ était prêché par toute la terre et à tous les peuples dans toute sa pureté.

Je vis que Dieu voulait que cet ordre luttât contre tous les abus qui ont amené la décadence du clergé et de l'état religieux et la ruine de la société chrétienne... »

C'est dans sa lettre à l'abbé Roubaud, écrite à Marseille le 3 janvier 1891, que Mélanie donne la description (qu'elle a appelé la **Vue**) de ce que Sainte Vierge lui avait fait voir en même temps qu'Elle lui dictait la règle des Apôtres des derniers temps. Cette vision confirme le rôle que devrait jouer les *Apôtres des derniers temps* dans les combats que l'Église doit mener à l'époque de l'apostasie des pays catholiques. Vous trouverez le texte de cette lettre en annexe.

Conformité de ces événements avec l'interprétation de l'Apocalypse du Père de Clorivière.

L'enchaînement des événements, tel que nous l'avons décrit, est conforme à celui que nous propose le Père de Clorivière dans son Interprétation de l'Apocalypse :

Pour lui, la succession des événements, dans le sixième et le septième âge de l'Église, est la suivante :

1. La défection de la gentilité chrétienne dès le début du sixième âge :

« Le premier de ces événements, qui s'offrent à nous, et l'un des plus frappant est la grande révolution, ou la défection des peuples de la Gentilité chrétienne, qui renonceront à la religion de Jésus-Christ. Elle nous est montrée à l'ouverture du sixième sceau. »

[...]

« Il se fit, dit le texte sacré, un grand tremblement de terre. Tout ce que, jusqu'alors, il y avait eu de saint et de bon dans ces Pays, qui, pendant longtemps ont fait partie de l'Église, sera bouleversés. Les esprits des ténèbres ne troubleront point les peuples, qu'ils tiennent sous leur domination; mais ils mettront tout en confusion dans les Pays où la Religion Catholique était publiquement professée. Les hommes les plus impies auront en main l'autorité. Toutes les lois sages

seront abolies, et celles qui leur seront substituées favoriseront le vice et l'irréligion. Les établissements utiles seront détruits, et tout sera mis en œuvre pour qu'il ne reste aucun vestige de la piété Chrétienne. »

Là aussi, **les démons feront tout pour couper tous les canaux de la grâce :**

« Les mêmes Puissances de ténèbres [...] se servent du pouvoir qu'elles ont sur les Maîtres du monde, qui leur sont soumis, pour nuire à l'Eglise, en empêchant la communication mutuelle entre les Fidèles et les Pasteurs, et les autres moyens extérieurs du salut, l'institution privée, la prédication publique et l'administration des sacrements; moyens qui servent d'ordinaire, comme de véhicule au souffle de l'Esprit Saint, pour se communiquer aux âmes, ou pour entretenir en elles la vie surnaturelle de la grâce. Et sans doute, si l'Eglise était une œuvre humaine, rien ne serait plus propre à la détruire entièrement. »

2. **Vers la fin du sixième âge, Dieu envoie Enoch pour la conversion de la Gentilité et Elie pour celle des Juifs.**

« Mais, que peuvent les hommes et les Démons, pour empêcher l'accomplissement des dessins de Dieu ? Le temps de la conversion des juifs est arrivé. Il envoie un Ange, avec le sceau du Dieu vivant, qui défend aux esprits de malice de nuire à la Terre, qui est l'Eglise, à la mer qui est le siècle; ni aux Arbres, qui sont les Pasteurs de l'Eglise, jusqu'à ce qu'il ait, conjointement avec ceux qu'il s'associera, marqué les serviteurs de Dieu sur le front. Cet envoyé extraordinaire du Seigneur nous paraît être le Prophète Elie, qui, selon les Prophètes, a été choisi de Dieu pour opérer la conversion de la nation juive. C'est aux hommes, et non pas aux esprits célestes, qu'il appartient de marquer au front les serviteurs de Dieu. La défense faite aux Démons de nuire aux hommes présage à l'Eglise un temps de calme et de paix, dans lequel elle jouira d'une plus grande liberté. » [...]« il faut placer ici l'accomplissement de la promesse, que le Seigneur a faite à l'Ange de Philadelphie, qu'une porte serait ouverte à son zèle, et qu'il retirerait, de la synagogue de Satan, ceux qui se disent juifs, pour les lui donner, la conversion de toute la nation par le ministère d'Elie; les cent quarante-quatre mille marqués du sceau; et la venue d'Hénoch, l'autre témoin, qui, selon la sainte Écriture, doit venir, pour engager les nations à faire pénitence, *ut det gentibus penitentiam*. »

3. **Ils seront assistés d'une société d'hommes apostoliques :**

« C'est à ce même temps, qu'on doit rapporter la vision de l'Ange, dont il est parlé au ch. 10. La description de cet Ange, montre évidemment, que c'est un personnage symbolique, qui représente quelque autre que lui-même ; non pas un seul homme, parce qu'un seul homme ne serait pas en état de faire ce qu'il fait, mais une société d'hommes Apostoliques, que Dieu suscitera dans ce temps là pour le service de son Eglise. Le livre ouvert, que l'Ange tient à la main, est l'emblème de cette société. Ses pieds posés, l'un sur la mer et l'autre sur la terre, marque qu'elle est envoyée tout à la fois aux Fidèles et aux Infidèles. Le serment de l'Ange et tout ce qu'il dit, fait voir, quel sera le fonds de leurs Prédications. L'action de Jean, qui reçoit le livre des mains de l'Ange et qui le dévore, fait entendre, que les pasteurs dont il tient la place, se joindront à ces hommes Apostoliques, ou plutôt se mettront à leur tête, pour travailler de concert avec eux à la gloire de Dieu et au salut du Prochain. »

4. **La Bête, c'est-à-dire l'Antéchrist, fait irruption à la même époque. Il fera la conquête du monde et se fera adorer comme dieu.**

« Toute la Terre, dit l'Écrivain sacré, dans l'admiration que lui causait ce prodige, suivit la Bête. On adora le Dragon, de qui la Bête tenait son pouvoir; on adore aussi la Bête, à l'envie on exalte sa puissance, comme invincible. »

« Alors la Bête, soutenue de toute la force de Satan, ouvrit la bouche pour proférer de grandes choses. Elle ne mit plus de bornes à ses blasphèmes, et le pouvoir d'agir lui fut donné pour qua-

rante-deux mois. Bientôt après, parurent des édits pleins de blasphèmes, qui renversaient toutes les vérités de la Religion; et même toute espèce de religion, en assimilant les fausses religions avec la véritable, pour substituer la sienne à la place, et se faire adorer uniquement de tous les hommes. C'est ce que S. Paul nous fait entendre, dans la seconde aux Thessaloniens, quand il nous dit que l'Homme de péché s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, révérendu comme Dieu. »

5. **Enoch et Elie combattent l'Antéchrist :**

« Dans des circonstances si terribles, le Seigneur ne laissera pas les siens, sans un secours extraordinaire. Selon sa promesse, il leur enverra ses deux témoins. Elie et Hénoch, après avoir rempli, chacun de leur côté, l'objet particulier de leur mission, se réuniront pour résister au monarque Antichrétien. Il ne sera pas possible de la méconnaître, et cela seul suffirait, pour attester, que leur mission est divine. Ils opposeront de vrais miracles aux faux miracles de la Bête et du faux Prophète; et frapperont à leur gré la terre de toutes sortes de fléaux, pour montrer au monde impie, qu'il est dans le Ciel un Dieu tout puissant, à qui rien ne peut résister. »

6. **L'Antéchrist fera tuer les deux témoins, mais le Bon Dieu les ressuscitera :**

« Personne ne pourra leur nuire, tout le temps que durera leur témoignage, le temps étant expiré, la bête aura le pouvoir de les mettre à mort, mais sa malice ne servira qu'à faire éclater davantage la gloire de Dieu. Leurs corps, après être restés trois jours et demi, étendus dans les places publiques de la grande ville, seront tout à coup rendus miraculeusement à la vie. Ils se tiendront debout sur leurs pieds. Ceux qui les verront seront saisis de frayeur. Une grande voix se fera entendre du Ciel, qui leur dira; montez ici, et à l'instant même, ils s'élèveront au Ciel dans une nuée, à la vue de leurs ennemis. »

7. **Puis c'est la chute de Babylone, de la Bête et de son armée, et l'heureuse révolution qui se fait en faveur de la Sainte Eglise :**

« Cette résurrection des deux témoins sera comme le signal de la fin prochaine de la grande persécution, de la chute de Babylone, de la destruction de la Bête et de son armée, et de l'heureuse révolution, qui doit arriver bientôt après, en faveur de la Religion Chrétienne. C'est ainsi, que nous croyons devoir entendre ce qui suit immédiatement ce qu'on vient de voir. A cette heure, il se fit un grand tremblement de terre, et la dixième partie de la ville tomba; et dix mille noms d'hommes furent tués dans le tremblement de terre, et les autres furent saisis de crainte et rendront gloire à Dieu du Ciel. Car quand on prendrait ces paroles dans le sens naturel, ce sens lui-même offrirait une figure de trois événements très intéressants pour l'Église, qui doivent arriver avant la fin du sixième âge, après la résurrection des deux témoins : savoir la chute de la dernière Babylone; elle répond au renversement de la dixième partie de la ville. La destruction de la bête et de son armée; ce sont les dix mille noms d'homme tués. Enfin, l'effroi, dont furent saisis les nations apostâtes, et la conversion de la plupart des autres nations, c'est ce qu'exprime assez clairement le reste du verset. Cela est d'autant plus probable, que c'est par là, que se termine l'histoire des combats de l'Église du sixième âge, contenus sous le son de la sixième trompette; et, que ces mêmes événements sont rapportés plus au long dans la suite. » [...]

« L'heureux changement, qui s'opéra à cette époque dans le reste de l'univers, outre ce qui a déjà été dit, est rapporté au ch. 14. Il avait commencé du vivant des deux témoins pour les juifs et même pour une partie des gentils. Dans les autres versets, on admire la beauté singulière de l'Église juive. On voit que tous les Peuples sont éclairés de la lumière de la foi; qu'on se réjouit hautement des jugements exercés sur Babylone; qu'on dénonce les mêmes châtiments à tous les adorateurs de la Bête; et qu'on publie partout le fin bienheureuse des serviteurs de Dieu, et la perte éternelle du méchant. »

8. **« Le septième âge offre peu d'événements, mais ils sont terribles. Le Seigneur s'y montre le Dieu fort. Les avis qu'il donne à l'Ange de Laodicée font voir, que, dans cet âge, il éprouvera for-**

tement ceux, qu'il aime. » Ce septième âge est marqué par un nouveau refroidissement de la foi chez un grand nombre, et par l'expédition de Gog et Magog contre les chrétiens, tant juifs que gentils, réunis dans la Palestine.

Conformité de ces événements avec ce que nous dit Mélanie Calvat :

Mélanie Calvat eut aussi des visions effrayantes concernant les calamités qui menaçaient le monde, qui seraient suivies de la victoire des hommes de foi. Pendant sa treizième année, elle relate la vision suivante :

« ... Un jour, mes sens suspendus, mon intelligence avait vu le monde dans d'épaisses ténèbres, des incendies un peu partout et j'entendais des cris comme des cris de bêtes féroces : « Vive l'anarchie ! A bas la calotte et les fanatiques ! Tuez, tuez, fusillez, poignardez, purgeons la terre ! » On noyait des gens, des vieillards, des femmes et des enfants pour aller plus vite ; le sang coulait, les maisons se fermaient, mais ces hommes altérés de sang enfonçaient les portes et massacraient tous ceux qui tombaient sous leurs mains ; beaucoup de prêtres, de religieux et de religieuses étaient mis à mort : il y en avait qu'on menait en bandes les mains derrière le dos, on les conduisait sur une place pour les fusiller. Des femmes étaient aussi cruelles, sinon plus, que des hommes enragés. Cette œuvre, ce châtement voulu (quoique indirectement) par les mauvais chrétiens, avaient lieu, plus ou moins épouvantables, dans toutes les villes et tous les bourgs, et avaient commencé à la même heure, au signal donné par les chefs. Sous la dénomination de l'anarchie se cachait la secte infernale qui est dirigée par le premier révolté révolutionnaire, Lucifer. Les églises étaient pillées, profanées, incendiées. Les troupes se battaient contre les civils, il y avait des mauvais prêtres dans les rangs des uns et des autres ; le carnage était épouvantable ; et des soldats, à la vue du carnage qu'ils avaient fait de leurs frères, se retournèrent et tirèrent sur leurs chefs. Les communautés priaient, les humbles et les pauvres priaient. Ce sont ces derniers qui furent exaucés, mais pas avant que fût complet le nombre des innocentes victimes. Cette vendange de la justice divine, où périrent un grand nombre de milliers de prêtres, dura deux ou trois jours. **Les hommes de foi pratique, quoique en petit nombre, aidés par leurs anges gardiens, furent vainqueurs.** »

Dans une lettre au chanoine de Brandt, Mélanie considère que la restauration se fera après la chute de l'Antéchrist :

« C'est une grande erreur que de vouloir fixer la fin du monde à l'époque de la fin de l'Antéchrist. Après la chute temporelle, ou corporelle de l'Antéchrist, l'Eglise s'épanouira, plus resplendissante que jamais. Tous les juifs restant en vie embrasseront la Foi ; tous les chrétiens ayant survécu seront renouvelés dans leur foi vivante ; il n'y aura hors de l'Eglise Catholique aucune religion ni secte et la paix la plus belle, la plus universelle régnera pour des siècles ; après quoi la foi se refroidira à nouveau ... »

Lettre à mère Saint-Jean.

« Saint Barnabé, 31 octobre 1891.

En voyant la France, ou plutôt l'Europe, entièrement dans les filets de toutes les sectes de quelles couleurs qu'elles soient et que même les ecclésiastiques et hauts personnages en font partie ; en voyant les blasphèmes contre Dieu, la très Sainte Vierge et les saints ; en voyant la corruption générale contre la morale, la jeunesse élevée dans la négation de toute principe religieux ; en voyant les haine des royaumes, des états les uns contre les autres, les injustices, les vols, les fraudes, les suicides, l'indépendance et l'obstination générale, et les maladies qui étaient inconnues jusqu'ici, les saisons changées, le froid rigoureux et la chaleur excessive, les inondations, les tremblements de

terre, les récoltes mauvaises, etc. Tout, tout annonce que l'antéchrist est tout prêt à se montrer et que la paix durable n'arrivera qu'après le passage de cet homme de mal... »

Conclusion :

Avis important du Père de Clorivière :

Voici un avis important du Père de Clorivière sur la manière dont tout catholique devrait envisager ces avertissements terrible que le Ciel daigne faire aux fidèles :

« Il est bien utile aux fidèles, d'apprendre, de quels maux ils sont prochainement menacés, afin qu'ils s'y préparent avec plus de soin. Quand ces maux arriveront; quand des nations chrétiennes jusqu'alors, arboreront hautement l'étendard de l'incrédulité; cet exemple terrible, loin d'ébranler leur foi, ne fera que l'affermir de plus en plus, parce qu'ils sauront, que ces choses ont été prédites depuis le commencement du christianisme, et que Dieu ne les a permises, que pour punir les crimes sans nombre de ces nations, accumulés d'âge en âge avec un excès prodigieux. Aux approches des dangers, les âmes ferventes se prépareront avec plus d'ardeur au combat, elles se détacheront de plus en plus de la terre, et ne se laisseront point d'implorer le secours du Seigneur pour elles-mêmes et pour les autres fidèles. Les Pasteurs veilleront avec plus de zèle sur leurs troupeaux; ils les avertiront du danger, et des moyens, qu'il faut prendre pour s'en préserver. Ceux, qui veulent se perdre, se perdront mais ils n'auront point à se plaindre, qu'on ne leur a point donné les lumières, qui leur étaient nécessaires pour se sauver. On leur a fait voir l'horreur du précipice, dans lequel ils allaient se jeter; si cette vue ne les a point détourné de le faire; c'est à eux seuls, qu'ils doivent imputer leur perte. Ce sera aussi une grande consolation pour l'Église, au milieu des peines amères, dont elle sera de toutes parts environnée, de savoir, que ses maux ne seront jamais contenus dans une certain degré de violence; que, si Dieu permet quelquefois, que ses ennemis soient triomphants, qu'ils insultent à sa faiblesse, qu'ils la foulent à leurs pieds; qu'il en saura tirer sa gloire; qu'il la fera sortir victorieuse du combat, et qu'elle ne tardera pas à voir ses ennemis abattus devant elle et châtiés de leur folle témérité. Quelle lumière ne trouvera-t-elle pas dans une connaissance détaillée de ce qui doit lui arriver, pour sa propre conduite, et pour celle de ses enfants, dans les temps les plus difficiles; pour ramener le juif, quand le Seigneur commencera à dissiper ses ténèbres; pour apprendre à reconnaître les deux témoins, qui seront envoyés à son secours; pour prémunir les fidèles contre la séduction de l'homme de péché, contre ses faux miracles, contre les choses étonnantes qu'il pourra dire ou faire, contre l'éclat et la rapidité de ses victoires, contre sa Babylone, contre le faste et l'appareil de grandeur, dont il s'environnera, et tout ce qu'on publiera de ses merveilles, pour procurer la conversion de tant de peuples, qui jusqu'alors seront demeurés dans leur barbarie; enfin pour faire discerner avec certitude les signes avant-coureurs de la fin du monde, et de l'avènement prochain du souverain Juge ? »

Que devons-nous faire aujourd'hui ?

Pour ce qui est de notre situation aujourd'hui, la Sainte Vierge a tout dit en quelques mots : l'Église est éclipsée. Evidemment, cet état de fait est effrayant ! Mais n'ayons pas peur de cette vérité (La peur, le démon s'en sert bien souvent pour nous attirer vers des mirages « rassurants »). Si des châtiments effroyables nous sont annoncés, la restauration complète, la fin de l'éclipse, l'est aussi.

Mgr Gaume (Le Credo) : « *Fort de son CREDO, lui, enfant, jeune fille, pauvre servante, petite ouvrière, obscur laboureur, il laissera passer, tranquille et confiant, la justice de Dieu. Il sait et il saura toujours, que toutes ces tempêtes ont été prédites ; qu'il ne tombera pas un cheveu de sa tête, sans la permis-*

sion de son Père céleste ; que tout ce qui arrive tourne au bien des élus ; que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre l'Eglise, et que ses ennemis pourriront bientôt dans le tombeau qu'ils avaient creusé pour elle. »

Notre devoir à nous, c'est donc :

- de juger de tout ce qui arrive dans la perspective de l'éternité, avec la vision du Bon Dieu.
- de prier, faire pénitence, confesser humblement notre faiblesse et le besoin que nous avons de ses lumières et de son secours
- de nous soumettre en permanence à l'enseignement de l'Eglise de toujours
- d'avoir à cœur que nos œuvres se mettent en conformité de notre foi
- de rejeter l'erreur sous toutes ses formes, et notamment la secte conciliaire et toutes ses œuvres sataniques.

Ne doutons pas qu'alors Notre-Seigneur Jésus-Christ trouvera en nous les derniers rejetons de sa sainte Eglise, ces « petits riens » sur lesquels Il pourra s'appuyer pour reconstruire, pour « régner [à nouveau] sur la France, et par la France sur le monde » (Mgr Delassus).

Vive Notre-Seigneur Jésus-Christ, Roi de France.

Vive la Très Sainte Vierge Marie, Reine de France.

Annexes :

La « Vue »

Dans sa lettre à l'abbé Roubaud, écrite à Marseille le 3 janvier 1891, Mélanie donne une description de ce que Sainte Vierge lui avait fait voir et qu'elle a appelé la **Vue**. Cette vision confirme le rôle que devrait jouer les *Apôtres des derniers temps* dans les combats que l'Eglise doit mener à l'époque de l'apostasie des pays catholiques :

« En même temps que la très Sainte Vierge me donnait les règles et me parlait des Apôtres des derniers temps, je vis une immense plaine avec des monticules. Mes yeux voyaient tout, j'ignore si c'étaient les yeux du corps. Moi je serais mieux selon la vérité si je disais que je vis la terre au-dessous de moi, de manière que je voyais l'univers entier avec ses habitants vaquant à leurs occupations, chacun selon son état (non pas tous par justice, mais bien par ambition, et, par un juste châtiement de Dieu parce qu'ils avaient voulu se passer de Dieu, ils étaient en guerre avec eux-mêmes), je vis donc cette large plaine avec tous ses habitants. Dans certaines parties les hommes étaient blancs ; en d'autres ils étaient couleur de bois, ou bien un peu plus ou un peu moins foncés ; je vis en d'autres pays des hommes qui étaient presque jaunes, couleur paille bien claire et avec des yeux rouges ; en d'autres pays, ils étaient très petits de taille et d'autres pays où ils étaient fort grands. Eh bien ! je vis que les missionnaires et les religieuses étaient dans ces pays et dans toutes les parties du globe. Les missionnaires prêchaient, confessaient, assistaient les mourants, donnaient des retraites aux prêtres, aux rois et à ceux qui composaient leur cour ; aux grands, aux soldats, aux employés, aux pauvres, aux religieuses, aux vierges, aux femmes. Je vis en certains endroits des missionnaires après des malades, des pauvres, des prisonniers, et baptisant des enfants et des grandes personnes. En d'autres endroits, je vis les disciples des Apôtres auprès des malades, des pauvres, des blessés, des prisonniers, auprès des réunions d'hommes, auprès des sectes, etc. cette vue était bien claire, bien précise et ne me laissait aucun doute sur ce que je voyais ; et j'admirais la grandeur de Dieu, son amour pour les hommes, et je voyais que son amour ne peut pas être compris sur la terre, parce qu'il dépasse tout ce que les hommes les plus saints peuvent concevoir. Je compris bien clairement que ces messieurs que j'appelle les disciples des Apôtres des derniers temps étaient attachés à l'œuvre. Ils accompagnaient les missionnaires, ils étaient saints et très zélés pour la gloire de Dieu. Ils allaient auprès des malades, des blessés, des pauvres, des associations, etc., parce que ces personnes-là ne voulaient pas se confesser, ne voulaient pas entendre parler de Dieu ni des prêtres ; et voilà que ces anges terrestres tâchaient par tous les moyens imaginables, de leur parler et de les ramener à Dieu ; je vis même des disciples qui mangeaient et buvaient avec des impies, toujours dans l'intention de sauver ces pauvres âmes qui ont chacune la valeur du sang précieux de Notre-Seigneur, fou d'amour pour nous. Oh ! si je pouvais non pas mourir une fois, mais mille fois par jour pour gagner des âmes à notre bon Dieu ! Oh ! amour, amour !

Je vis donc que l'Evangile dans toute sa pureté était prêché sur toute la terre et à tous les peuples. Je vis que les religieuses étaient occupées à toutes sortes d'œuvres spirituelles et corporelles, et s'étendaient comme les missionnaires par toute la terre ; avec elles, il y avait aussi des femmes (veuves) et des filles remplies de zèle qui aidaient aux sœurs pour les œuvres.

Je compris en Dieu, que les missionnaires des derniers temps devaient marcher sur les traces des apôtres de la primitive Eglise, avec cette différence que le supérieur général aura soin de les rappé-

ler, si c'est possible, une fois l'année dans la maison centrale, pour une retraite de dix jours ; si cela ne se peut dans la maison centrale, à cause de l'éloignement, elle se fera dans une des maisons centrales de la province. Cette retraite se fera dans l'intention de retremper dans la ferveur et dans l'observance de la règle. Je vis que les supérieurs changeaient et gardaient dans les maisons de retraite des missionnaires qui, par la contagion et l'influence des grands de la terre s'étaient rendus mous : ils perdaient la charité et avaient moins de zèle.

Je vis que notre doux Sauveur regardait ses ouvriers avec beaucoup de complaisance, parce qu'ils servaient le Bon Dieu avec un entier et complet dévouement, sans recherche d'eux-mêmes, étant entièrement en la providence de Dieu, ayant beaucoup de foi et de confiance en Dieu. Je vis les âmes du purgatoire comme en fête pour les bienfaits qu'elles recevaient des apôtres des derniers temps, et je vis que les âmes souffrantes du purgatoire, celles qui en avaient le pouvoir, priaient beaucoup et que beaucoup de conversions se faisaient par les prières des âmes du purgatoire. Car je vis que Dieu voulait que tant les missionnaires que les religieuses de cet ordre missent toutes leurs prières, toutes leurs pénitences et toutes leurs bonnes œuvres entre les mains de Marie pour les âmes du purgatoire en faveur de la conversion des pécheurs.

Je vis que Dieu voulait que cet ordre luttât contre tous les abus qui ont amené la décadence du clergé et de l'état religieux et la ruine de la société chrétienne.

On ne recevra jamais, jamais pour missionnaire, ni pour religieuse des personnes dont les parents ont besoin de la charité d'autrui, ou besoin de ce fils ou de cette fille pour les servir. Et si les parents de quelque missionnaire ou religieuse étaient tombés dans la misère, la communauté, par amour pour le quatrième commandement, par prudence ou par charité et pour la tranquillité du membre des parents affligés, devra subvenir, même avec abondance, aux besoins de cette famille ; et cela se fera avec joie et reconnaissance envers Dieu de ce qu'il donne à la communauté l'occasion de soulager les membres de Jésus-Christ, de ce Jésus qui s'est donné à nous tout entier. »

Vision de Mélanie Calvat sur les châtiments à venir :

Au cours d'une visite au Saint Sacrement (lors des rares sorties autorisées par sa mère pour aller à l'église), Mélanie relate cette autre vision affligeante :

« ... Tout à coup mon esprit se trouva dans une grande salle à demi-obscur. Il y avait un grand nombre de messieurs dont la plupart écrivaient dans des cahiers ou sur des feuilles volantes rouges. Ceux qui paraissaient chefs de cette assemblée semblaient être obsédés par le démon ; ils parlaient et gesticulaient frénétiquement et donnaient des ordres : une croix fut décrochée d'un mur de la salle et jetée sous leurs pieds et brisée ; on clama : bravo ! Puis les dépêches arrivèrent, des colis postaux (...); ces colis furent remis à des pharmaciens (désignés). Dans cette diabolique assemblée, il y avait trois prêtres, dont un étranger. On lui montra ce qu'on avait écrit dans les cahiers. Oh ! horreur... Les feuilles rouges volantes aussi furent lues puis signées par un des chefs et données en paquets à cinq d'entre eux pour être affichées à l'heure indiquée et tout cela disparut. Mon Seigneur et mon Dieu, qu'est-ce donc que j'ai vu ? Mon cher Jésus, par toute votre passion, par les mérites de votre précieux sang, ôtez de ma vue tant d'iniquités ! De la lumière de la grande présence du Très-Haut, j'entendis dans mon intérieur sa douce voix :

- Ma fille, **l'assemblée que vous avez vue est composée de sectaires ennemis de Dieu et de l'Eglise ; leur nombre augmentera d'autant plus que les fidèles perdront la foi et négligeront la prière.** Les hommes qui écrivaient dans les cahiers préparaient de nouvelles lois et de nouveaux codes qui étoufferont, suffoqueront toute justice et couronneront l'iniquité. Les feuilles volantes sont des arrêts, des

ordonnances qui seront affichés dans les rues et sur les places publiques. Les paquets postaux sont des médicaments : les pharmaciens (choisis) mettront les doses nécessaires (poison lent ou expéditif) selon les cas.

...

- A présent vous m'aimerez à vos dépens ; aidez-moi à **supporter mes ministres déchus**, et combattez pour réparer tant d'outrages à mon amour et à ma Sainteté. »

L'ordre religieux demandé par la Très Sainte Vierge à La Salette mis en échec l'évêque de Grenoble :

Par le résumé de l'entretien qui eut lieu le 22 janvier 1885 entre Mélanie et mère Saint-Jean, nous savons comment le désir de la Sainte Vierge, en ce qui concerne la fondation d'un ordre religieux, fut tenu en échec, à la fin de l'année 1878, par Mgr Fava, évêque de Grenoble.

« Mélanie. – C'était donc en fin de novembre 1878, quand Mgr Fava, accompagné d'un père de la Salette, était allé à la basilique pour le sanctuaire, en même temps que pour faire approuver la règle faite par ou pour les pères de Notre-Dame de la Salette. Quand ils eurent fait leur demande et présenté leur règle, on m'écrivit aussitôt de me rendre à Rome, ce que je fis.

Le Saint-Père me dit de voir cette règle et de lui dire si je croyais que ce fût ce que la Sainte Vierge voulait. Je répondis que ce n'était pas ce que la Sainte Vierge demandait. Alors, il nomma un congrès pour décider sur la Salette et sur toutes ces questions.

Le Saint-Père ne pouvant, comme vous le savez, sortir du Vatican, nomma pour le remplacer, Mgr Ferrieri.

Mgr Fava fut admis pour partager la discussion ; mais le père de la Salette ne put entrer comme il le désirait et fut arrêté à la porte. J'y fus admise et, comme toujours, un secrétaire écrivit tout.

L'ensemble du congrès fut favorable à l'apparition et à la règle, et décida qu'il y aurait lieu qu'elle fût donnée aux religieux et religieuses de la Salette et mise à l'essai.

C'est alors que Mgr Fava, irrité de cette décision, refusa de l'accepter et dit : « Quand l'Eglise me prouvera que cela est venu du ciel, je l'accepterai, mais pas avant » (cela, c'est-à-dire l'apparition et la règle) : ce qui fit croire que Mgr Fava, qui jusque-là avait été l'élu de Dieu, ne croyait pas à l'apparition. On en fut indigné.

Mère Saint-Jean. – Le pape, lui, croit-il à l'apparition ?

Mélanie. – Lui, il y croit ; il me l'a affirmé plusieurs fois. Et Mgr Ferrieri y croit, et beaucoup de cardinaux ; et ce congrès en est la preuve.

Tout cela fut rapporté au pape. Mgr Ferrieri dit en parlant de Mgr Fava : « C'est un révolté ; jamais évêque n'a parlé ainsi. Et il voulait en finir aussitôt. » Et le Saint-Père répondit : « Peut-être n'est-il qu'un obstiné ; il est vrai qu'il demande une chose impossible ; car jamais l'Eglise n'a fait, ni ne peut faire un décret pour déclarer une apparition. On me demanderait cela même pour Lorette, en qui j'ai tant de foi, que je ne pourrais l'accorder. Les apparitions et les miracles ne sont pas du domaine de la foi et on ne peut les imposer. »

Deux jours plus tard après, le Saint-Père me fit appeler... Enfin il fut décidé que le congrès, malgré l'opposition, conserverait toute sa valeur et qu'on maintiendrait toutes ses décisions.

« Peut-être, dit le Saint-Père, le temps et la réflexion pourront adoucir les esprits. Au moins, pour qu'on ne puisse pas dire que Nous manquons de tolérance, et parce que, quoique hors de la soumission et de l'obéissance, ils ne sont pas hors de la foi, qu'il n'y a aucune erreur, nous allons user de la plus large indulgence et accorder tout ce que Nous pourrons, sans toucher, toutefois, aux décisions du congrès et sans reconnaître aucune règle pour la Salette. »

C'est alors qu'il accorde à l'évêque le couronnement et le titre de basilique mineure pour le sanctuaire et qu'il remet la règle (donnée par la Sainte Vierge, ndlr), le priant de la présenter à ses communautés. C'est pour cela que je croyais que vous en aviez connaissance.

Puis, après avoir fait enlever des pères tout ce qui concernait la Salette, et qui aurait pu les faire prendre pour les vrais religieux de la Salette, il leur accordait un bref laudatif, c'est-à-dire une parole de louange. »

Règle des Apôtres des derniers temps donnée par la Sainte Vierge à Mélanie :

Cette règle fut repoussée par l'évêque de Grenoble, Mgr Fava. En voici le texte authentique, tel qu'il fut remis, le 5 janvier 1879, au pape Léon XIII et tel qu'il est conservé aux archives de la Sacrée-Congrégation des Réguliers :

Règle de la Mère de Dieu.

« Art. 1 – Les membres de l'ordre de la Mère de Dieu aimeront Dieu par-dessus toutes choses et leur prochain comme eux-mêmes pour le pur amour de Dieu.

Art. 2 – L'esprit de cet ordre n'est pas autre que l'Esprit de Jésus-Christ en soi et l'Esprit de Jésus-Christ dans les âmes.

Art. 3 – Les membres de l'ordre s'appliqueront à étudier Jésus-Christ et à l'imiter, et plus Jésus sera connu, plus ils s'humilieront à la vue de leur néant, de leur faiblesse, de leur incapacité à faire un bien réel dans les âmes sans la grâce divine.

Art. 4 – Ils seront d'une obéissance parfaite en tout et partout.

Art. 5 – Chacun se conservera dans une grande chasteté de corps et d'esprit afin que Jésus-Christ fasse sa demeure en eux.

Art. 6 – Les membres de cet ordre n'auront qu'un cœur et qu'une âme en l'amour de Jésus-Christ.

Art. 7 – Aucun n'aura rien en propre pour soi, mais que tout soit commun sans ambitionner la moindre des choses passagères ; je veux que mes enfants soient nus, dépouillés de tout.

Art. 8 – Ils auront une grande charité, sans bornes, ils souffriront tout de tout le monde, à l'exemple de leur divin Maître et ne feront souffrir personne.

Art. 9 – Les membres de l'ordre obéiront à leurs supérieurs et leur rendront l'honneur et le respect qui leur sont dûs avec une grande simplicité de cœur.

Art. 10 – La supérieure veillera avec douceur à l'observance de la règle ; de temps en temps elle se consultera avec le père missionnaire qui aura soin de vos âmes, afin d'être aidée dans le bon gouvernement de la maison ; elle sera la plus humble et sera plus sévère pour elle que pour les autres. Elle corrigera les fautes de ses filles avec une grande douceur et prudence, elle élèvera toujours son âme à Dieu avant de faire une correction.

Art. 11 – Il y aura dans le sanctuaire le saint sacrement exposé le jour et la nuit pendant les mois de septembre, février et mai, où les membres de l'ordre se feront le bonheur de passer d'heureuses heures quand la charité ou le salut des âmes ne les retiendront pas ailleurs.

Art. 12 – Ils mèneront une vie intérieure, quoique laborieuse, unissant la vie contemplative à la vie active ; ils se sacrifieront et se feront tous victimes de Jésus et de Jésus crucifié.

Art. 13 – Ils recevront tous les jours avec une vraie piété le pain de la vie, vous pourrez cependant retrancher la communion à quelques membres quand vous verrez qu'ils ne suivent pas les traces de Jésus-Christ crucifié.

Art. 14 – Outre les jeûnes commandés par L'Eglise, ils jeûneront encore pendant les mois de septembre, février et mai. Ils se serviront de quelques instruments de pénitence ; ceux qui seront trop faibles et qui ne pourront pas faire les œuvres d'expiation offriront avec humilité et douceur leur infirmité à Jésus-Christ.

Art. 15 – Ils jeûneront tous les vendredis et feront pénitence. Toutes ces œuvres seront offertes pour les âmes du purgatoire, en faveur de la conversion des pécheurs et pour leur propre avancement dans l'amour de Dieu.

Art. 16 – Les membres de l'ordre seront très humbles et très doux envers les séculiers et les recevront avec une grande bonté ; ceux qui seront plus humbles auront la première place dans le cœur de Jésus ainsi que dans le mien.

Art. 17 – Les membres n'auront qu'un cœur et qu'une âme, aucun ne tiendra à sa propre volonté.

Art. 18 – Ils seront d'une pureté angélique, ils observeront une grande modestie en tout et partout.

Art. 19 – Tous garderont un grand silence, évitant avec soin les conversations inutiles avec les étrangers.

Art. 20 – Les sujets qui voudront être reçus seront dans la disposition bien sincère de se donner à Dieu entièrement et de se sacrifier pour son amour. Ils s'attacheront bien à l'obéissance qui les conduira au ciel.

Art. 21 – Ils ne seront admis au nombre des postulants qu'après avoir fait une retraite de douze jours pendant laquelle retraite ils feront une confession générale au père missionnaire, confesseur de la communauté ; s'ils sont disposés à travailler de toutes leurs forces, à se sanctifier et à acquérir les vertus propres d'une victime qui veut s'immoler chaque jour pour le Dieu du ciel et de la terre, ils seront reçus au noviciat et seront trois mois avant de prendre le costume de l'ordre, et ils se rappelleront bien qu'ils n'ont été reçus dans la maison de la Mère de Dieu que pour travailler à leur sanctification par la prière, par la pénitence et par toutes les œuvres qui regardent la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Art. 22 – Mes missionnaires seront les Apôtres des derniers temps, ils prêcheront l'Évangile de Jésus-Christ dans toute sa pureté par toute la terre.

Art. 23 – Ils auront un zèle infatigable, ils prêcheront la réforme des cœurs, la pénitence et l'observation de la loi de Dieu ; ils prêcheront sur la nécessité de la prière, sur le mépris des choses de la terre, sur la mort, le jugement, le paradis et l'enfer, sur la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Ils fortifieront les hommes dans la foi afin que, quand le démon viendra, un grand nombre ne soit pas trompé.

Art. 24 – On formera bien les nouveaux sujets aux vertus chrétiennes et aux pratiques de l’humilité, de charité, d’obéissance, de renoncement et de douceur.

Art. 25 – Le noviciat sera de six ans ; ceux qui auront donné la preuve de solides vertus et qui voudront se ranger au nombre des combattants de Jésus-Christ dans cet ordre, demanderont cette grâce à genoux à la supérieure, et après que vous leur aurez fait connaître leurs obligations à la règle que je vous donne, s’ils vous promettent de l’observer fidèlement, vous les recevrez.

Art. 26 – L’oraison se fera en commun dans le sanctuaire, à l’heure qui sera convenable et qui sera établie.

Art. 27 – On mangera au réfectoire commun ce qui sera nécessaire pour soutenir la vie et pour travailler à la gloire de Dieu ; en même temps qu’on donnera au corps ce qui lui convient, l’âme se fortifiera par une sainte lecture qui se fera pendant le repas.

Art. 28 – On aura le plus grand soin des membres infirmes et malades.

Art. 29 – Si un membre offensait un autre membre par quelque parole ou un autre acte, qu’il répare sa faute le plus tôt possible.

Art. 30 – Tous les membres de cet ordre feront la gèneuflexion chaque fois qu’ils passeront devant le tabernacle où est Jésus-Christ.

Art. 31 – Chaque fois que les sujets se rencontreront, l’un dira : « Que Jésus soit aimé de tous les cœurs ! », l’autre répondra : « Ainsi soit-il. »

Art. 32 – Les religieuses diront l’office comme les religieuses de Corenc, près de Grenoble ; les chapitres et autres pratiques se feront également de même.

Art. 33 – Tous les membres porteront une croix comme la mienne. »

Le Secret de Mélanie a-t-il été censuré par Rome ?

Dans le Bulletin du Diocèse de Reims du 25 Mai 1912, M. le Chanoine Frézet affirmait ce qui suit :

« ...Nous disions en effet... que le tissu de grossièretés et de sottises publié sous le titre de Secret de La Salette etc... ou de Secret de Mélanie etc... avait été mis à l'Index, le 7 Juin 1901 et le 12 avril 1907».

Sachant que ces affirmations étaient erronées, le Marquis de la Vauzelle en écrivit, le 6 novembre 1912 à Son Éminence le Cardinal Luçon, Archevêque de Reims. Par sa lettre du 27 novembre 1912, Son Éminence lui répondit : « ...Les articles du Bulletin reproduisent bien mon propre sentiment ». Et le Cardinal ajoutait qu’il transmettait au R. P. LEPIDI, Maître du Sacré Palais, Membre du Saint-Office et de l'Index, les trois questions posées par le Marquis de la Vauzelle, pour savoir si les mises à l'Index dont le Bulletin de Reims donnait les dates, visaient l'opuscule de Mélanie ou seulement des ouvrages où il était cité et commenté. Son Éminence lui mandait en outre : « Dès que j'aurai la réponse du P. LEPIDI, s'il veut bien me répondre, je vous la ferai parvenir. »

Le 19 Décembre 1912, le Cardinal Luçon écrivit au Marquis de la Vauzelle :

« Monsieur le Marquis,

«Voici la réponse que je reçois du R. P. LEPIDI aux trois questions posées dans vos lettres des 6 et 25 Novembre et 13 Décembre :

«Voici ce qui m'a été donné de recueillir par des informations sérieuses sur l'affaire du Secret de La Salette vis-à-vis des Congrégations Romaines, INDEX et SAINT-OFFICE :

1° Le Secret de La Salette n'a jamais été condamné d'une manière directe et formelle par les Sacrées Congrégations de Rome.

2° Deux livres de M. Gilbert-Joseph-Émile Combe ont été condamnés par l'Index :

L'un en 1901: *LE GRAND COUP AVEC SA DATE PROBABLE*, étude sur le Secret de La Salette, augmenté de la brochure de Mélanie et autres pièces justificatives.

L'autre livre en 1907 : *LE SECRET DE MÉLANIE ET LA CRISE ACTUELLE*.

Ces condamnations regardent directement et formellement les deux livres écrits par M. Combe et nullement le Secret.

Je prie V. É. d'agréer, etc...

Vatican, 16 Décembre 1912.

Albert LEPIDI, O. P.

«En vous transmettant cette réponse, je vous prie, Monsieur le Marquis, d'agréer l'expression de mes respectueux sentiments. »

L. J. Card. Luçon, Archev. de Reims⁷»

Dans le numéro du 31 Décembre 1915 des «*Acta Apostolicae Sedis*» parut, COMME ÉMANANT DU SAINT-OFFICE en date du 21 Décembre 1915, un «Décret» ne portant la signature d'aucun des Cardinaux dignitaires ou membres de la Sacrée-Congrégation, mais seulement celle de son notaire Louis Castellano, et, de plus, sans aucune mention de date, ni du vote du «Décret» en réunion de la Congrégation du Saint-Office, ni de sa présentation à l'approbation du Pape Benoît XV...

Or, il est vrai que ce «Décret» défend «de traiter et discuter la question du Secret de La Salette». Mais il ne porte absolument aucune censure, ni sur l'opuscule de Mélanie, ni sur le Secret en particulier, ni aucune défense de le posséder, de le lire et de le répandre.

Ce «Décret» laisse donc les catholiques en jouissance des hautes autorisations conférées à l'opuscule de Mélanie par les Imprimatur d'abord du Cardinal RIARIO SFORZA, Archevêque de Naples, puis de Mgr ZOLA, Évêque de Lecce; sans compter les approbations des Cardinaux FERRIERI et GUIDI, et même du Pape Léon XIII qui, non seulement agréa par deux fois l'opuscule de Mélanie à lui offert par l'auteur, mais encore chargea M. Amédée NICOLAS, avocat à Marseille, «de rédiger une brochure explicative du Secret tout entier afin que le public le comprenne bien».

CES PAGES ONT ÉTÉ ÉCRITES POUR LA PURE VÉRITÉ.

Romæ, die 6° Junii 1922.

J. Vaquié (Abrégé de Démonologie : extraits)

Une page de sainte Françoise Romaine va nous renseigner sur certains membres de son gouvernement et sur les modalités de l'empire qu'il peut exercer sur eux. Ce passage est tiré de son "*Traité de*

⁷ La photogravure de ce document se trouve dans la brochure *Le Secret de la Salette et le Bulletin du diocèse de Reims*, par le Marquis de la Vauzelle.

l'Enfer". Cet ouvrage n'appartient évidemment ni à la Révélation privée ni au Magistère. Néanmoins, étant donné la personnalité de sainte Françoise Romaine et son prestige dans l'Église on doit accorder à ce qu'elle écrit une sérieuse attention :

«Lors de la chute des mauvais anges, un tiers resta dans les airs, un autre tiers resta sur la terre, et le dernier tiers tomba jusque dans l'enfer. Cette différence provient de la différence de la faute commise.

«Lucifer est le monarque des enfers, mais monarque enchaîné et plus malheureux que tous les autres ; il a sous lui trois princes auxquels tous les esprits infernaux divisés en trois corps sont assujettis par la volonté de Dieu.

«Le premier de ces trois princes est **Asmodée** ; c'était dans le ciel un chérubin. Il préside aux **péchés déshonnêtes**.

«Le deuxième est **Mammon** ; c'était un trône. Il est le démon de **l'argent**.

«Le troisième est **Béelzébut** ; il appartenait au chœur des dominations ; il est établi maintenant sur les crimes qu'enfante **l'idolâtrie**.

«Ces trois chefs, ainsi que Lucifer, ne sortent jamais de leur prison, seulement, lorsque Dieu le leur permet, ils députent sur la terre des légions de démons subordonnés. Les démons subordonnés de l'enfer sont classés dans l'abîme suivant l'ordre hiérarchique : chérubins, séraphins, etc. On retrouve ces mêmes hiérarchies parmi les démons qui habitent la terre et les airs, mais ils n'ont point de chef et vivent dans une espèce d'égalité. Ce sont eux qui font du mal aux hommes, et par ce moyen diminuent leur confiance en la Providence, et les font murmurer contre la volonté de Dieu.

«Les démons qui vivent sur la terre se concertent et s'aident mutuellement à perdre les âmes. Le seul moyen d'échapper à ce complot infernal serait de se relever promptement de la première chute, et c'est précisément ce qu'on ne fait pas. Rien ne paralyse mieux les efforts des démons et ne leur cause de plus grands supplices que de prononcer le saint nom de Jésus. Lorsque les âmes vivent dans l'habitude du péché mortel, les démons s'installent dans leur cœur ; mais quand elles reçoivent l'absolution, ils délogent au plus vite et se placent à côté d'elles pour les tenter de nouveau ; mais leurs attaques sont moins vives, et plus on se confesse, plus ils perdent de leurs forces».

Mélanie Calvat, la bergère de la Salette, a repris à son compte, bien longtemps après, l'idée de ce "**Conseil des Trois Ministres**" entourant et secondant Lucifer ; elle apporte donc, à sainte Françoise Romaine, une confirmation plus récente et non négligeable.

...

De sorte que la bataille entre les deux corps mystiques ne sera pas la progression régulière et lente de l'Église. Elle présentera au contraire des **fluctuations** comme si elle était soumise "aux hasards de la guerre".

Chaque victoire partielle de Notre Seigneur sera suivie par une contre-attaque du démon qui rassemblera ses énergies et se vengera. On pourra observer, pour chacun des deux camps, une alternance de défaites et de victoires, d'avances et de reculs. Et certaines de ces fluctuations pourront même atteindre une amplitude considérable. Par exemple, après l'édification de la Chrétienté du moyen-âge, l'Église, à partir de la Renaissance, n'a connu que des déchirements et des reculs, jusqu'à la situation actuelle qui constitue, d'après tant d'observateurs, «l'abomination de la désolation dans le lieu Saint, dont il est parlé dans le prophète Daniel». (Matth. xxiv, 15)

Quand Notre Seigneur aura édifié un **haut-lieu**, Satan n'aura de cesse qu'il ne l'ait fait investir par la bête. Quand Notre Seigneur aura remporté une **victoire** pour marquer un **temps fort**, Satan guettera la réapparition de ce même temps fort sur le cycle, pour riposter violemment, en ennemi jaloux et imitateur. Néanmoins, malgré cette quasi-égalité des forces qui entraîne tant et de si graves fluctuations, Notre Seigneur conserve dans le combat **deux prérogatives absolues**. D'abord Il garde l'initiative des opérations et aussi Il se réserve la victoire finale.

C'est Jésus-Christ qui conserve **l'initiative**. C'est Lui qui sème le bon grain et l'ennemi ne vient qu'ensuite pour répandre l'ivraie (Matth. XIII, 24-25). C'est Lui aussi qui réalise le premier Son Avènement sur la terre, à un moment où les démons ne l'attendent pas :

«Tu es le Fils de Dieu venu pour nous tourmenter **avant le temps**». (Matth. VIII, 29)

"Avant le temps", c'est-à-dire avant la date ultime du Jugement Dernier. On peut dire, en toute vérité, que Jésus-Christ, comme le fait un général avisé, a attaqué par surprise.

Quant à **la victoire finale**, il est bien évident qu'elle est acquise au Fils de l'Homme. Il nous est réconfortant de la savourer d'avance :

«Car le mystère d'iniquité s'opère déjà, mais seulement jusqu'à ce que celui qui le retient encore paraisse au grand jour. Et alors se découvrira **l'impie** que le Seigneur Jésus exterminera par le souffle de Sa bouche et anéantira par l'éclat de Son Avènement». (II Thess. II, 7)

Mais cette apparition triomphale du Verbe Incarné ne se produira qu'après **l'apostasie générale** et la venue de "l'impie" qui est aussi appelé "le fils de perdition". En attendant les temps marqués, le mystère d'iniquité s'opère dans l'Église, c'est-à-dire la lente maturation de ce formidable abcès. Ainsi la victoire éphémère de l'Antéchrist sera immédiatement suivie par la victoire définitive du Christ.

Jusqu'au bout la bataille entre les deux chefs et leurs deux corps mystiques, l'Église et la Bête, aura été une succession de défaites et de victoires, alternées et opposées.

...

Les fluctuations de la bataille présentent une certaine périodicité puisque les assauts se succèdent et se répètent. Mais cette périodicité n'est pas chronologiquement régulière, parce que le temps divin est spirituel. Elle consiste en ceci que tous les triomphes de l'Église s'apparentent au triomphe final de son Chef dont ils sont l'annonce ; ils forment en somme une même famille. De même toutes les "heures sombres" s'apparentent à la mort de l'Homme-Dieu sur la croix, qui est l'heure sombre par excellence.

C'est Notre Seigneur qui a donné la définition de toutes ces heures sombres quand Il a défini la Sienne. Et en quels termes l'a-t-il définie ? À ceux qui viennent l'arrêter au jardin de Gethsémani, Il déclare :

«Alors que chaque jour J'étais avec vous dans le temple, vous n'avez pas porté les mains sur Moi. Mais c'est maintenant votre heure et la puissance des ténèbres». (Luc XXII, 53)

A la période des tribulations finales, sous le règne de l'Antéchrist, la Terre entière connaîtra, à son tour, "l'heure et la puissance des ténèbres".

Mais dès aujourd'hui, à notre époque d'**obscurcissement de l'Église**, à cause de la grande similitude de cette crise avec celle des tribulations dernières, nous pouvons très légitimement penser que nous avons atteint une de ces heures sombres définies par les termes : **Hora et potestas tenebrarum**.

...

L'enseignement de l'Écriture au sujet de l'Antéchrist est donc clair : le personnage principal viendra le dernier, mais auparavant il aura eu des préfigurations nombreuses. Telle est la doctrine dite de **la personnalité de l'Antéchrist**. Elle est sûre et l'on peut y adhérer sans crainte. Elle s'oppose à la doctrine moins solide et d'ailleurs de plus en plus abandonnée qui fait de l'Antéchrist **un être collectif**, en se fondant seulement sur ces quelques mots de saint Jean : « ...il y a maintenant plusieurs anté-christs ». (I Jean, II, 18)

Il sera impossible de lutter avec des armes seulement humaines contre l'Antéchrist et tous les auxiliaires dont il sera entouré. Seule la puissance du Christ apparaissant en personne sera capable de triompher de lui. Saint Jean énumère, en les résumant, les pouvoirs qui lui seront accordés pour un temps :

«La bête que je vis ressemblait à un léopard... Le dragon lui donne sa puissance, son trône et une grande autorité... et l'on adore la bête en disant : Qui est semblable à la bête et qui peut combattre contre elle ? Et il lui fut donné une bouche proférant des paroles arrogantes et blasphématoires, et il lui fut donné pouvoir d'agir pendant quarante-deux mois... Et il lui fut donné de faire la guerre aux Saints et de les vaincre ; et il lui fut donné autorité sur toute tribu, tout peuple, toute langue et toute nation. Et tous les habitants de la terre l'adoreront... » (Apoc. XIII, 2-8)

Connaît-on les circonstances de **la mort de l'Antéchrist** ? Saint Paul la décrit succinctement lorsque, parlant des derniers temps, il dit ceci :

«Et alors se découvrira l'Impie, que le Seigneur Jésus **exterminera par le souffle de Sa bouche** et anéantira par l'éclat de Son avènement». (II Thess. II, 8)

Les prophéties de la révélation privée sont riches en données sur ce foudroiement qui délivrera l'humanité du démon apparaissant au maximum de sa puissance. Citons l'une de ces plus anciennes données :

«Quand le fils de perdition aura accompli tous ses desseins, il rassemblera ses croyants et leur dira qu'il veut monter au ciel. Au moment même de cette ascension, un coup de foudre le terrassera et le fera mourir». (Sainte Hildegarde)

Notre Dame de la Salette s'exprime d'une manière analogue :

«Voici le temps ; l'abîme s'ouvre ; voici le roi des rois des ténèbres. Voici la bête avec ses sujets, se disant le sauveur du monde. Il s'élèvera avec orgueil dans les airs pour aller jusqu'au ciel ; il sera étouffé par le souffle de saint Michel Archange. Il tombera, et la terre, qui depuis trois jours sera en de continuelles évolutions, ouvrira son sein plein de feu; il sera plongé pour jamais avec tous les siens dans les gouffres éternels de l'enfer».

Que deviendront les auxiliaires de l'Antéchrist dont nous avons parlé ? Quelques-uns auront disparu avant lui, et ils auront eu, comme lui, une fin inopinée et totale. On ne se lasse pas de relire le grandiose tableau que saint Jean trace de la Chute de la Grande Babylone :

«Elle est tombée, elle est tombée, Babylone la Grande ! Elle est devenue une habitation de démons, un séjour de tout esprit impur, un repaire de tout oiseau immonde et odieux... Se tenant à distance par crainte des tourments, ils diront :

Malheur, malheur ! O grande ville, Babylone, ô puissante cité, en une heure est venu ton jugement ?» (Apoc XVIII, 2-10)

J. Vaquié (Réflexions sur les ennemis à la manœuvre : extraits).

TROIS MINISTRES DE LUCIFER

Mélanie Calvat, la bergère de la Salette, a vécu dans une perpétuelle contemplation. Elle recevait, par intuition intellectuelle, de constantes lumières sur l'état de la société contemporaine. Elle révéla un jour, à l'un de ses correspondants, que Lucifer lui paraissait assisté, dans le gouvernement de ce monde, par une sorte de ministère composé de trois membres : Mammon, Asmodée et Belzébub qui sont trois puissants esprits déchus. Cette réflexion de Mélanie Calvat mérite d'être méditée⁸.

On n'est pas étonné d'apprendre que, pour mener sa stratégie mondiale, Lucifer utilise de puissants auxiliaires spirituels qui le déchargent de certains travaux de fond et qui assouplissent la société humaine afin de faciliter sa manœuvre.

Mammon est le dieu de l'argent. Il a fini par faire subir, à l'humanité entière une imprégnation mercantile qui l'a totalement vénalisée. Il a fait légaliser l'usure, si sévèrement réprimée par les canons du Moyen Âge. Et il a ainsi fondé le capitalisme, car sans intérêt pas de capital. Il a donc créé d'énormes masses monétaires qui circulent de plus en plus vite dans les artères de l'économie et qui impriment aux échanges un coefficient d'accélération absolument pathologique. Par le ministère de Mammon, tout est à vendre. Écoutons saint Jean faire l'inventaire des cargaisons des marchands :

"...Cargaisons d'or, d'argent, de pierres précieuses, de perles, de lin fin, de pourpre et d'écarlate... de blé, de bestiaux, de brebis et de chevaux, et des chars, et des corps et des âmes d'hommes" (Apoc. xviii, 12-13).

On négocie des âmes d'hommes. Ainsi imprégnée de mercantilisme, la société devient un humus fertile pour les plantes vénéneuses de l'enfer.

Asmodée est le démon de la luxure. Il est mentionné dans le livre de Tobie. C'est l'esprit infernal qui s'était emparé de Sara (non pas l'épouse d'Abraham, mais une autre Sara). On lui avait donné successivement sept maris qui, à tour de rôle, furent tués par le démon Asmodée. Sara fut délivrée de ce démon qui l'infestait, elle et son entourage, par l'archange Raphaël grâce à la fumée de ce même foie qui rendit la vue à Tobie, car la luxure produit l'aveuglement de l'esprit. Dans le secret de la Salette, la Sainte Vierge dit que certains couvents deviendront "des pâturages d'Asmodée et des siens". L'imprégnation érotique de notre société frappe non pas seulement les moralistes chrétiens mais les sociologues agnostiques. C'est sans doute de cette imprégnation que provient l'aveuglement des esprits à l'égard des choses de la Religion.

Belzébub est le dieu qui envoie les mouches sur les troupeaux. Ce nom est la contraction de "Baal" et de "Zébug" ; il signifie littéralement "le Seigneur des mouches". C'est le dieu qui jette des sorts et qui a le pouvoir de chasser les démons (ou plutôt de les déplacer). Il produit aujourd'hui l'imprégnation occultiste de la société, y créant une véritable contre-religion, une superstition autrefois sous-jacente, maintenant envahissante et dominatrice. La superstition occultiste est omniprésente.

La réflexion de Mélanie Calvat ne manque pas d'intérêt.

⁸ Sainte Françoise Romaine, dans l'une de ses visions de l'enfer, fait état elle aussi de ce "**grand conseil**" de Lucifer. Elle précise même que Asmodée avait au ciel le rang de chérubin, Mammon celui de trône et Belzébub celui de domination.

1. - Elle explique la profondeur de l'emprise de Satan sur le monde contemporain, la triple imprégnation procurée par Mammon, Asmodée et Belzébub fournit au "prince de ce monde" des conditions générales favorables à sa stratégie compliquée.

2. - Mais elle nous fait comprendre aussi qu'une action simplement humaine ne suffira pas à détruire cette triple imprégnation puisqu'elle est le fait de puissances spirituelles mauvaises beaucoup plus fortes que les hommes. Il faudra que la force de Dieu intervienne.

...

Les docteurs de la Synagogue possédaient plutôt la science du mal. Habités à se méfier des "Nations" et de leurs dieux-démons, ils se sont méfiés du Christ : "C'est par Belzébub que Vous chassez les démons" lui disaient-ils.

Inversement l'Eglise des Gentils, saturée de la science du bien, ne se méfie pas de l'Antéchrist ; on voit aujourd'hui qu'elle s'apprête à le reconnaître puisqu'elle accueille déjà ses adeptes. **Enfin la Synagogue obstinée et l'Eglise dévoyée n'auront rien à s'envier l'une à l'autre. La première aura rejeté le Christ et la seconde aura accueilli l'Antéchrist.**

C'est pourquoi il faut **une science équilibrée** qui conduit à la prudence sans obscurcir l'esprit : "*Voici donc que Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme les serpents et simples comme les colombes*". (Math. x, 16). Par cette association du serpent et de la colombe, le texte spécifie de quelle prudence nous devons nous armer. Car il y a deux prudences : la prudence tortueuse qui fut celle du serpent au jardin d'Eden et la prudence simple qui fut celle de saint Joseph à Nazareth (Nazareth signifie : *jardin des Fleurs*). Le Divin Maître précise ici de quelle prudence il veut parler. Il veut que nous pratiquions la prudence qui peut s'allier à la simplicité de la colombe.

Pour garder la simplicité dans la prudence, il faut cultiver simultanément les deux sciences. Celle de l'Eglise illumine l'intelligence et réchauffe le cœur. Celle de la contre-église nous fait reconnaître les ténèbres sous la fausse lumière. Ceux qui ne cultivent que la science de l'Eglise deviennent des naïfs qui ignorent les chausse-trapes de l'Adversaire. Ceux qui ne cultivent que la science de la contre-église se laissent souvent fasciner par la prodigieuse astuce des démons et finissent par se faire enrôler dans les rangs de la contre-église. En effet l'étude des documents des sectes, qui nous fait connaître l'ennemi, est dangereuse ; il faut prendre garde à ne pas se complaire dans ces textes car ils contiennent des subtilités d'apparence logique (le démon est logicien) mais qui enténébrent l'esprit et dévient la volonté. Il faut les compenser par la nourriture spirituelle et par les lumières que l'on trouve dans le Patrimoine de la Religion.